



Adaptation aux RISques CÔtiers

**Rapport ARICO : analyse d'un questionnaire sur l'adaptation
aux risques côtiers administré à Sainte-Félicité (Matanie) et
Rocher-Blanc (Rimouski) au Québec.**

Superviseurs : Caroline Rufin-Soler (ULCO) et Steve Plante (UQAR)

Écrit par : Dramé Ibrahim

Septembre 2023

Remerciements :

Je tiens à remercier Caroline Rufin-Soler et Steve Plante, de m'avoir donné la possibilité de rejoindre un formidable projet, et d'avoir pu le vivre en bénéficiant de leur soutien et de leur bienveillance. Merci également à Philippe Chagnon pour son aide précieuse dans le traitement des données de mon questionnaire à Dunkerque. Et plus largement, merci à l'université du Littoral Côte d'Opale, l'université du Québec à Rimouski et tous nos partenaires et acteurs du projet ARICO qui ont pavé la voie pour que je puisse apporter ma pierre à l'édifice en m'appuyant sur leurs travaux précieux. Une pensée, également, pour Grégoire Dumon-Broussens, mon colocataire de Rimouski, Martin Laroche, mon voisin de bureau à l'UQAR et Claudine Desjardins, propriétaire du Manoir des Sapins de Sainte-Félicité, qui ont été d'un grand secours et de belles rencontres, chacun à leur manière.

Un grand merci également à Sylvie Capitant, pour m'avoir accompagné, en compagnie de toute ma promotion, au cours de mon année de Master à l'IEDES et à l'ensemble du corps professoral et administratif. Vos enseignements ont été précieux, et sauront, je n'en doute pas, m'aider à devenir un professionnel dynamique et consciencieux dans le monde du développement durable. Pour finir, je tiens également à remercier mes parents, mes frères, mes sœurs et tous mes amis (masculins et féminins) qui se reconnaîtront, qui me portent depuis tant d'années et continuent de le faire. A vous tous et toutes, je suis reconnaissant et chanceux de pouvoir vous compter dans ma vie.

Table des Matières :

Remerciements :	2
Introduction :	2
Chapitre I : Retour réflexif du terrain :	3
Chapitre II : L'expérience locale des populations sur les risques côtiers :	13
Chapitre III : Atomisation de la responsabilité individuelle :	25
Chapitre IV : L'engagement politique local sur la gestion des risques côtiers :	32
Conclusion :	38

Introduction :

Le projet ARICO (Co-construction de scénarios d'Adaptation des territoires maritimes aux Risques Côtiers dans un contexte de changements climatiques en France et au Québec) est un projet de recherche franco-québécois (2020 - 2023). Il porte sur la co-construction entre chercheurs et autres acteurs de la société civile et du secteur public de scénarios d'adaptation aux risques côtiers sur des territoires littoraux. Dans cette optique, j'ai administré une série de questionnaires à Sainte-Félicité et au quartier de Rocher-Blanc à Rimouski, avec pour objectif de recueillir l'opinion des habitant(e)s des localités concernés par l'enjeu des risques côtiers et de leur gestion locale. Le rapport produit présente les données recueillies en utilisant le questionnaire comme outil méthodologique de collecte. L'observation participante a également été utile et nécessaire pour créer des liens de confiance avec les habitant(e)s de ces localités, et avoir des conversations permettant d'enrichir la compréhension des résultats obtenus avec les questionnaires.

Ce rapport est divisé en quatre chapitres. Le premier est consacré à un retour réflexif sur mon expérience terrain vis-à-vis de l'administration du questionnaire, des obstacles mais également des ressources et autres éléments employés pour les surmonter. Des conversations marquantes en périphérie de l'administration du questionnaire ou au cours de leur remplissage seront également abordées. Elles permettront de rendre compte de la complexité de l'enjeu du risque côtier et de sa perception au sein des populations locales enquêtées.

Le deuxième chapitre se construit autour de l'expérience locale des habitant(e)s des risques côtiers. Leur capacité à les identifier et à les articuler avec leur expérience de vie locale est contextualisée avec les résultats obtenus via les questionnaires administrés et leur analyse.

Le troisième chapitre se focalise sur la responsabilité individuelle telle qu'elle est envisagée par les habitant(e)s, en utilisant comme lentille analytique les résultats des questionnaires d'une part, et certains discours générés au cours de l'administration de ces derniers d'autre part. La question du financement de la gestion du risque et de la solidarité inhérente est mise en lumière avec leurs pratiques, notamment par le passé, sur cette question.

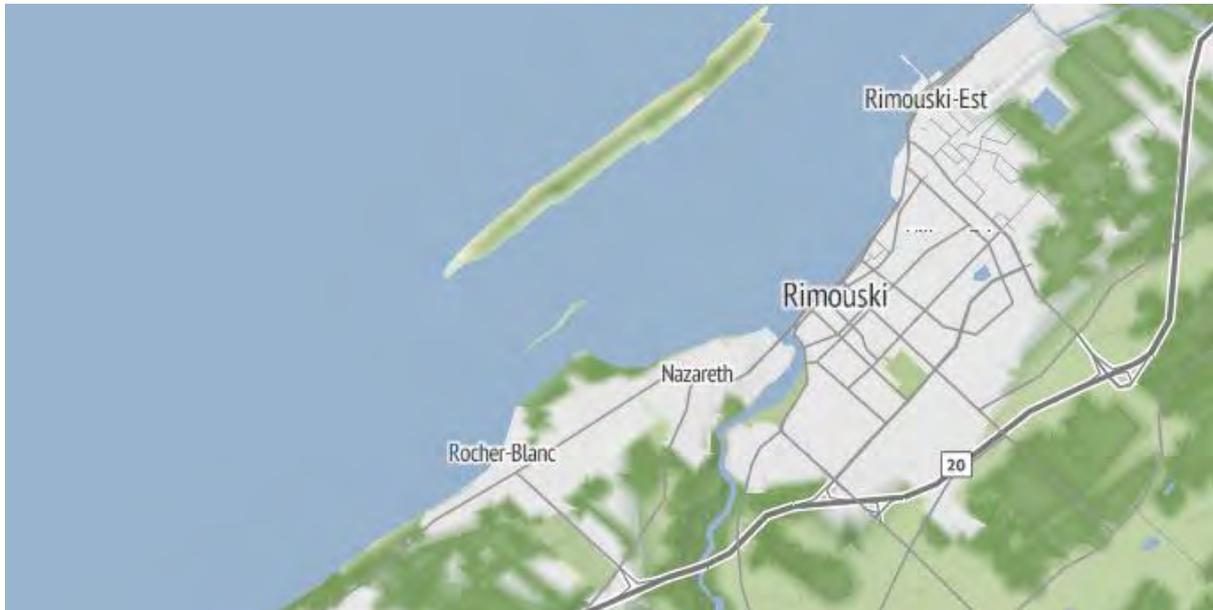
Pour conclure, le dernier chapitre questionne l'engagement politique local sur les risques côtiers. Différentes propositions d'engagement ont été proposées dans le questionnaire aux populations enquêtées, avec des institutions politiques locales ou externes, mais également d'autres institutions scientifiques ou non gouvernementales. En fonction de l'engouement de ces propositions (ou du manque de fédération autour d'elles), il est possible de mettre en

exergue les contours d'une collaboration potentielle entre différents acteurs locaux et politiques, ou inversement d'accroître le fossé existant entre ces parties prenantes.

Chapitre I : Retour réflexif du terrain :

Rocher-Blanc :

Carte n°1 :



Le quartier du Rocher-Blanc, situé à l'ouest de la rivière Rimouski et de la ville du même nom se situe en bordure du fleuve Saint-Laurent et non loin de l'île Saint-Barnabé. J'ai pu y découvrir un quartier aisé, à l'image de sa population, dont le niveau d'études et les revenus moyens annuels m'ont confortés dans ma lecture de cet environnement. A titre informatif, le revenu d'emploi médian des 24-65 ans dans la MRC (Municipalité Régionale de Comté) de Rimouski-Neigette était de 427 745 \$ en 2021¹. Sur l'ensemble des enquêtés des questionnaires que j'ai administré à Rocher-Blanc, 17 résidences sur 31 au total (soit 54,8% d'entre elles) ont déclaré avoir un revenu annuel net après imposition supérieur à 75 000 \$. Sur les 31 résidences enquêtées, 8 ont eu comme répondants un détenteur de baccalauréat (25,8%), 9 détiennent une maîtrise (29%) et 3 ont un doctorat (9,7%).

Avant de débiter mon terrain physique à Rocher-Blanc au cours du mois de mai 2023, j'ai commencé à construire un questionnaire depuis Paris à partir du mois de mars 2023. Ce questionnaire, à destination des populations du quartier de Rocher-Blanc à Rimouski et du village de Sainte-Félicité a pu prendre en épaisseur et gagner en clarté et précision grâce au

¹ <https://statistique.quebec.ca/fr/vitrine/region/01/mrc/10>

concours de Caroline Rufin-Soler et Steve Plante, mes référents et interlocuteurs privilégiés au sein du projet ARICO.

Certains éléments de langage (comme utiliser le pied comme unité de distance et non le mètre), formulations (“*inondation*” plutôt que “*submersion marine*”) et spécificités administratives locales (comme la réglementation de distance entre les habitations et la ligne des hautes eaux au Québec) sont autant d’éléments de connaissance que Steve et Caroline ont pu apporter pour m’aider à construire un questionnaire cohérent et compréhensible sur le terrain. Au fil des évolutions du questionnaire (qui va connaître huit versions au total) et des corrections et conseils de mes superviseurs, j’ai pu le tester auprès de connaissances ayant une expérience de vie près d’un littoral (des amis de Seattle aux Etats-Unis et Saint-Brieuc en Bretagne essentiellement). Ce test me permettait non seulement d’appréhender la cohérence des questions mais également d’avoir une idée du ressenti de personnes vivant dans une réalité proche de celle des habitants de Rocher-Blanc et de Sainte-Félicité.

A mon arrivée à Rimouski le mardi 25 avril 2023, j’ai passé ma première semaine à me familiariser avec l’environnement de la ville. Ce qui m’a permis de continuer à faire émerger des questions et améliorations pertinentes avec la réalité des populations locales en relation au fleuve Saint-Laurent et aux questionnements qui peuvent exister vis-à-vis des risques côtiers au niveau local. A ce titre, travailler quotidiennement pendant plusieurs jours à l’ISMER (Institut des Sciences de la Mer de Rimouski), puis dans un bureau en compagnie de Martin Laroche, un doctorant en géographie sous la supervision de Steve Plante s’est avéré précieux. J’ai pu, avec son concours, tester une version numérique du questionnaire sur Google Forms et paramétrer correctement cette dernière pour faciliter la compilation des questionnaires par la suite.

Fort de ce travail préliminaire, j’ai pu par la suite effectuer un premier repérage du quartier de Rocher-Blanc avec Steve Plante, pour que je puisse me familiariser avec l’architecture et la topographie de ce quartier. Cela a été l’occasion de surcroît d’avoir un premier aperçu du type de population présent sur place, la densité démographique du village et les différents aménagements préexistants (ou non) au bord du fleuve Saint-Laurent. Ce que j’avais pu trouver comme informations sur le quartier de Rocher-Blanc semblait correspondre avec mes premières impressions une fois sur place.

Le mode d’occupation du territoire est d’ailleurs la principale caractéristique que j’ai relevée pour le quartier du Rocher-Blanc. A titre de comparaison, dans le centre-ville de Rimouski, le fleuve Saint-Laurent n’est pas nécessairement très accessible. Dans le quartier du Rocher-Blanc, le littoral est inégalement protégé par des enrochements sépare les habitations du fleuve

Saint-Laurent. À Rimouski, la route 132 qui longe le fleuve Saint-Laurent constitue une claire discontinuité entre ce dernier et la population de Rimouski, dont la vue est partiellement obstruée par des barrières de protection pour les piétons et cyclistes, et une jetée en béton longue de plusieurs kilomètres (Figure 1).

Figure 1 :

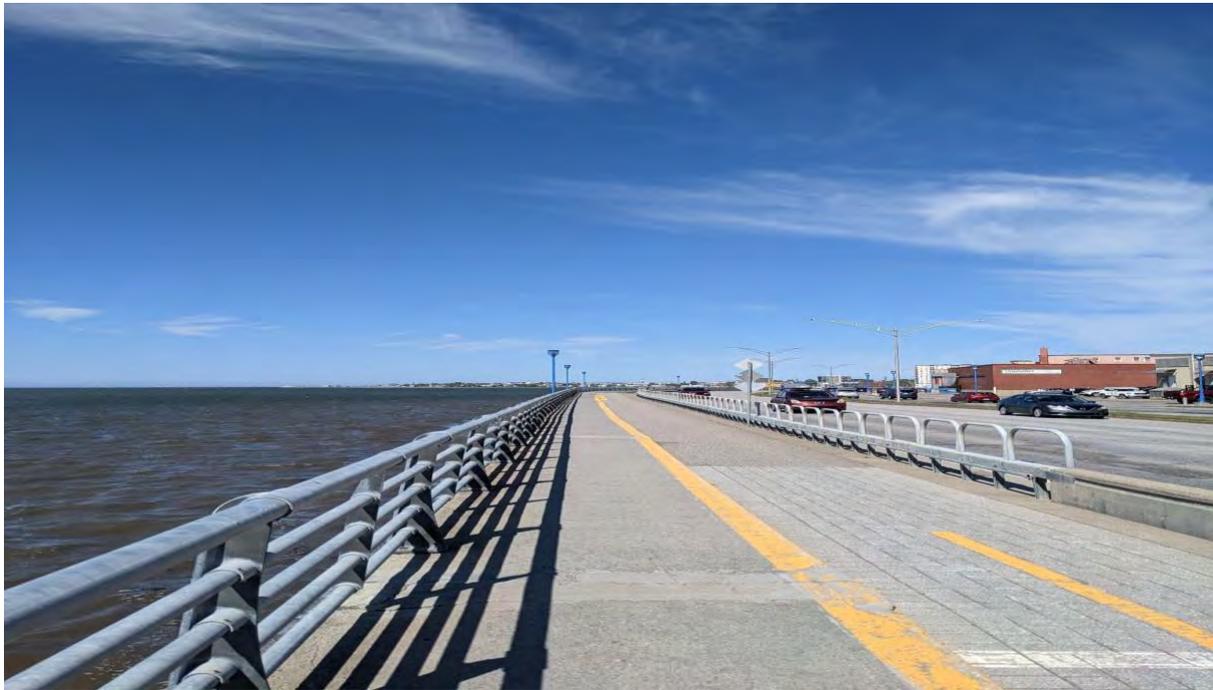


Figure 1 : La route 132 à Rimouski, le long du fleuve Saint-Laurent

A Rocher-Blanc, dans la zone d'enquête du questionnaire, la frontière urbaine est matérialisée par une petite voie routière (Figure 2). Cependant, sa faible fréquentation automobile (en basse saison particulièrement) ne constitue pas un frein à sa traversée et à la possibilité de se rapprocher du fleuve Saint-Laurent, repoussé uniquement par la présence inégale d'enrochement et d'une surface graveleuse sombre constamment humidifiée par les flots. La population du quartier semble même avoir pris l'habitude d'y circuler à pied malgré la présence de trottoirs.

Figure 2 :



Figure 2 : La rue de la plage, à Rocher-Blanc

Le quartier de Rocher-Blanc, en plus d'être excentré du reste de la ville de Rimouski, semble n'avoir que peu de connexions directes avec d'autres quartiers environnants. Une voie ferrée le sépare du reste de la butte en amont, et il sert de terminus à une longue piste cyclable au départ de Rimouski. La vie communautaire, bien que des bâtiments communautaires existent localement, ne m'a pas semblée très développée, en dehors quelques références orales à l'Église du Sacré-Coeur de la part de certains des habitants avec qui j'ai pu échanger pendant l'administration du questionnaire. Mes tentatives de communication (numériques, écrites et téléphoniques principalement) pour créer du lien avec de potentielles personnes ressources telles que Sébastien Bolduc, le député de Sacré-Coeur se sont avérées infructueuses.

Mes hypothèses de terrain avant de débiter mon enquête par questionnaire étaient principalement alimentées par le petit bagage de connaissances accumulées depuis mon arrivée à Rimouski fin avril, et l'expertise de Steve Plante et de Caroline Rufin-Soler sur les localités régionales et leur rapport aux risques côtiers par sa participation au projet ARICO, dont les données sur le sujet, après près de deux ans et demi de recherche, étaient significantes.

J'ai présumé (à tort, et les données du questionnaire m'ont permis de m'en rendre compte) que les populations de Rocher-Blanc et de Sainte-Félicité, vivant près du littoral étaient plus à

même d'être sensibilisées aux risques côtiers que des populations vivant dans des localités plus éloignées du rivage. Il n'en est rien, il semblerait même que ce soit le contraire : plus la résidence est proche de l'eau, plus le déni sur certains aspects clés des risques côtiers semble augmenter. Et ce, malgré des expériences préalables de sinistres ou autres aléas climatiques liés au fleuve Saint-Laurent. Cette dissonance que j'ai pu observer entre le risque en lui-même et sa perception par les populations littorales n'est a priori pas inhabituelle. Les travaux de Flanquart ou de Hellequin font également état d'observations similaires, où les inondations à titre d'exemple n'arrivent qu'en quatrième position des principales inquiétudes de populations vivant pourtant sur une côte basse (Hellequin et al., 2013).

Figure 3 :



Figure 3 : Le littoral de Rocher-Blanc pris depuis l'ouest

Il est courant à Rocher-Blanc, le long du littoral, de retrouver cette configuration (cf. Figure 3). Seules certaines portions du littoral font l'objet d'enrochement. En dehors de cette maigre action, il n'existe quasiment pas d'obstacles entre le fleuve et les maisons en bordure du fleuve Saint-Laurent en cas de montée rapide des eaux par exemple au cours d'une tempête. Ce paysage est d'autant plus remarquable à constater lorsque l'on sait qu'il y a déjà eu des épisodes de tempêtes et d'inondation par le passé. Pour prolonger ce constat vis-à-vis du rapport au risque par la population locale de Rocher-Blanc, rares sont aux dires de certains enquêtés à

avoir changé de comportement ou pris des initiatives après les graves inondations ayant impacté une large partie des côtes du Bas-Saint-Laurent en 2010.

Lors de mes premières journées d'administration, que j'avais choisi de programmer en début d'après-midi (pour finalement opter pour la fin d'après-midi/début de soirée à l'issue de la première semaine), je me suis rendu compte qu'un certain nombre de maisons étaient vacantes. De prime abord, j'ai pensé que j'avais peut-être choisi un moment de la journée qui n'était pas idéal (ce qui s'est avéré partiellement vrai). Néanmoins, les résidents et résidentes avec qui j'ai administré le questionnaire m'ont spontanément offert une explication : de nombreuses résidences sont vides dans le quartier, notamment en semaine car elles servent de résidences secondaires à des personnes vivant dans d'autres villes du Québec, généralement plus à l'ouest de Rimouski. Selon les données de terrain produites grâce à mon questionnaire, j'ai pu déterminer qu'un quart des 31 résidences où le questionnaire a été administré sont des résidences secondaires. Le pourcentage de résidences secondaires à Sainte-Félicité est similaire (27,3% sur 44 résidences enquêtées au total).

Les propriétaires de résidences secondaires sont souvent accusés par les propriétaires de résidences principales de ne pas savoir évaluer sérieusement les risques côtiers. Ces derniers estiment également que les résidences secondaires sont peu adaptées dans leur architecture aux réalités du territoire local et exposent leurs habitants à subir les conséquences des risques côtiers auxquels ils sont faiblement préparés.

Ces accusations des personnes rencontrées à l'égard du phénomène de résidence secondaire ont été monnaie courante à Rocher-Blanc et encore plus intenses à Sainte-Félicité. Ces critiques sont intéressantes dans la mesure où les données du questionnaire, elles, montrent que ceux et celles qui se définissent comme locaux à Rocher-Blanc et Sainte-Félicité, et donc plus à même d'appréhender le risque correctement ont pourtant des biais pratiques qui tendent à indiquer l'inverse. Des biais qui d'ailleurs s'alignent avec ceux des propriétaires de résidences secondaires, généralement prompts à minimiser le risque côtier en lui-même, perçu comme abstrait.

Basculer sur une passation en fin de journée, notamment les fins de semaine, m'a permis d'accéder à cette population de propriétaires de résidences secondaires, mais aussi à des propriétaires de résidences principales toujours en activité professionnelle. Les collectes réalisées en début d'après-midi (à Rocher-Blanc et à Sainte-Félicité) l'ont été par des propriétaires de résidence principale majoritairement retraités et ayant une expérience de vie généralement longue au niveau locale (à savoir, plus de 10 ans a minima). Les fins de journée voyaient l'âge moyen de ces propriétaires chuter quelque peu dans les deux localités enquêtées,

et également des administrations plus rapides de ma part face à un public moins enclin à m'accorder beaucoup de temps pour entrer dans le détail de certaines réponses.

L'engagement éco-citoyen sous-jacent aux questions d'implication locale dans la gestion des risques côtiers s'articulait à Rocher-Blanc et Sainte-Félicité autour d'une volonté assez faible et non-pérenne de participation à quelques activités qui tendaient plus à acquérir des informations qu'à réellement avoir une activité concrète sur ces questions. Les propriétaires de résidences secondaires étaient généralement plus ouverts et davantage prêts à exprimer leur manque - voire absence - d'engagement local sur la question des risques côtiers à Rocher-Blanc, car ils pouvaient justifier ce choix d'inaction par un manque d'ancrage territorial.

Une carence qui compliquerait selon eux la possibilité de réellement se plonger dans une gestion locale. Les propriétaires ayant un ancrage local plus fort, étaient eux, plus évasifs sur les raisons d'une volonté de s'impliquer, parfois superficielle, dans la gestion du risque. Souvent, en avançant l'argument qu'ils étaient déjà individuellement informés et tout à fait capables de gérer eux-mêmes les risques côtiers. Un argument mis à mal par la question du financement de la gestion du risque, que tous s'accordent collectivement à vouloir imputer au gouvernement québécois ou d'autres acteurs politiques locaux ou nationaux.

Il est intéressant de noter qu'indépendamment des propriétaires de résidences secondaires, comme je l'ai évoqué plus tôt, la vie de la communauté locale ne m'a jamais semblé très forte à Rocher-Blanc. Même en semaine, moment où les propriétaires secondaires sont faiblement présents dans le quartier, je n'ai pas observé de recrudescence locale en termes d'activité (que ce soit des barbecues communs ou des regroupements spontanés de quartier à titre d'exemple). La pluie et le froid sont néanmoins des facteurs d'explication à cette réalité observée qui doivent permettre de nuancer ces observations.

Il m'a semblé curieux d'avoir plusieurs conversations informelles avec des enquêtés (majoritairement des retraités) reprochant à certains membres de leur voisinage de ne pas participer activement à une vie communautaire qui ne semble pas très animée, indépendamment du comportement des uns et des autres. Ce manque d'implication semble conditionner le rapport collectif au risque d'une partie des enquêtés qui fait preuve de réticence à l'idée de participer sur un plan financier notamment, à l'assistance de catastrophes locales sur cette base-là (la moitié, soit 38 résidences sur 75 résidences au total, refuse par exemple, l'idée d'un programme d'indemnisation pour les propriétaires de résidences secondaires).

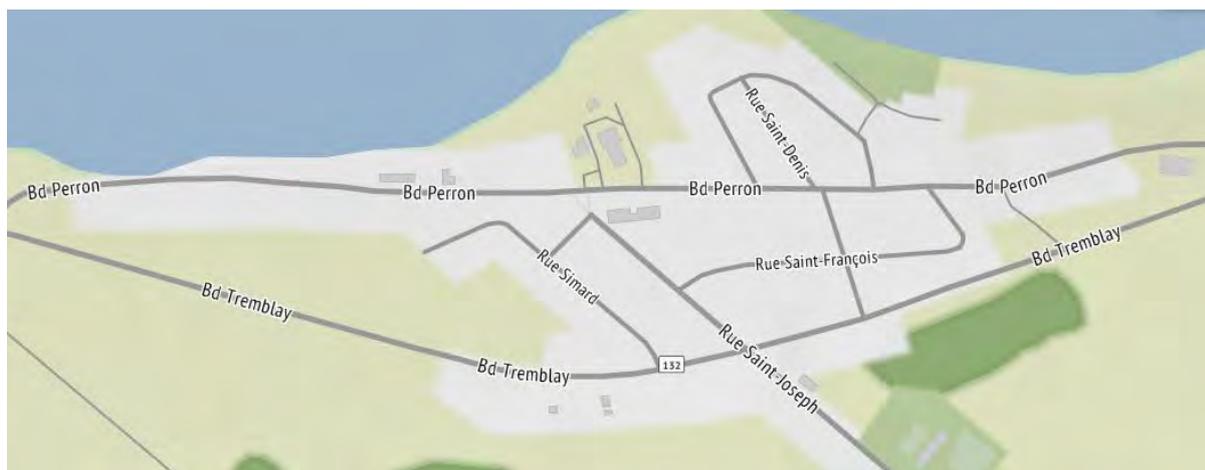
Sainte-Félicité :

Carte n°2 :



Sainte-Félicité (Carte n°2) est une municipalité au Québec rattachée à la municipalité régionale de comté de la Matanie, dans la région du Bas-Saint-Laurent. Le village compte 1 144 habitants d'après un dernier recensement effectué en 2021². L'agglomération la plus importante et proche de la municipalité de Sainte-Félicité est la ville de Matane à l'ouest sur la carte.

Carte n°3 :



Le village occupe une superficie assez faible (92 km² ³) et l'essentiel des résidences sont concentrées sur le boulevard Perron près du fleuve Saint-Laurent et le boulevard Tremblay en amont de la côte (Carte n°3). Le reste des habitations sont dispersées sur les rues adjacentes.

² <https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/08023/>

³

<https://www.mrcdematane.qc.ca/stefelicite.html#:~:text=D'une%20superficie%20de%2092,le%20d%C3%A9veloppement%20de%20leur%20municipalit%C3%A9.>

A l'inverse de Rocher-Blanc, Sainte-Félicité bénéficie d'une concertation sur les risques côtiers, impulsé notamment par Andrew Turcotte, maire de Sainte-Félicité et membre du projet ARICO. J'avais envisagé, en compagnie de mes référents de projet, que les résultats d'une enquête par questionnaire au niveau local produiraient des résultats différents de ceux de Rocher-Blanc. Découvrir une sensibilité locale plus forte sur la question des risques côtiers était un élément que je pensais être apparent dans les résultats de mon enquête par questionnaire, mais ça n'a pas été le cas. Plus surprenant encore, les résultats ont même été similaires avec Rocher-Blanc et ce, principalement sur la volonté assez peu marquée de s'investir à l'échelle locale dans la gestion des risques côtiers d'une part, et d'une évaluation du risque teintée de déni et d'une certaine indifférence et ce, malgré avoir vécu localement des épisodes de sinistre (comme une inondation par exemple) directement liée à l'activité du fleuve Saint-Laurent et au climat.

Sainte-Félicité a été un terrain plus difficile que je ne l'imaginais et la réaffirmation qu'il ne faut jamais prendre pour acquis la manière dont une recherche se déroule dans la vie réelle. Contrairement à Rocher-Blanc, je bénéficiais cette fois-ci de l'appui d'une personne ressource, en la personne de Claudine Desjardins, gérante du Manoir des Sapins où je résidais et ancienne maire de Sainte-Félicité. Je savais qu'une concertation avait été préalablement réalisée dans le cadre du projet ARICO sur la question des risques côtiers (plus précisément un forum ouvert, animée par Alice Charbonneau, étudiante en maîtrise de développement régional et territorial à l'UQAR). Je m'attendais à un déroulement d'enquête plus fluide qu'à Rocher-Blanc, renforcé non seulement par un repérage préalable des lieux avec Steve Plante et d'un pré-test du questionnaire auprès d'Andrew Turcotte, le maire actuel du village et membre du projet ARICO. Ce dernier nous a indiqué les secteurs de Sainte-Félicité et ses alentours susceptibles d'être les plus intéressants à enquêter dans le cadre de notre recherche.

Trois éléments sont venus durablement influencer le déroulement de mon enquête :

- la division de mon temps sur place en deux temps. Un mariage au cours d'un week-end m'a contraint, faute de place disponible à l'auberge, à revenir sur Rimouski et à manquer ainsi un week-end d'administration qui aurait pu s'avérer précieux. Tout comme à Rocher-Blanc, c'est la période où la concentration de personnes est la plus forte ;
- la météo. Le vent et la pluie ont été particulièrement présents au cours de la seconde semaine et ont poussé certains résidents à l'exode et probablement certains propriétaires de résidences secondaires à ne pas venir à Sainte-Félicité ;

- le manque de familiarité avec le village. C'est probablement la différence la plus marquante avec Rocher-Blanc, où je n'ai pas été confronté à ce problème. La communauté de Sainte-Félicité est plus petite mais le réseau d'interconnaissance y est beaucoup plus fort. Les personnes étrangères au village doivent passer par une phase obligatoire de présentation et d'introduction par un tiers pour espérer avoir un rôle social qui ne se limite pas à de l'observation lointaine.

Le manque de familiarité et de visibilité est un obstacle que beaucoup de personnes se rendant sur le terrain rencontrent mais qui demeure, même aujourd'hui, sous-estimé. *“L'enquête de terrain s'adapte donc aux divers circuits sociaux locaux, à leur complexité, à leurs imbrications, à leurs distorsions. Elle n'a rien de linéaire.”* (Olivier de Sardan, 1995). C'est parce que j'ai sous-estimé le fait qu'une enquête de terrain n'est pas nécessairement linéaire, même avec un cadre aussi formel que le questionnaire, que j'ai été confronté au départ à Sainte-Félicité à certaines résistances locales vis-à-vis de l'administration du questionnaire.

Pouvoir identifier ses voisins, avoir une connaissance, même vague, de sa personnalité et de ses activités semblait être un prérequis pour bon nombre d'habitants de Sainte-Félicité. J'ai pu en faire l'expérience en essayant de prime abord d'outrepasser cette étape incontournable de familiarisation locale avec la population en allant directement taper aux portes de nombreuses résidences. Une majorité ont laissé leurs portes closes et ce, même lorsque je pouvais voir que ces mêmes maisons n'étaient pas inoccupées.

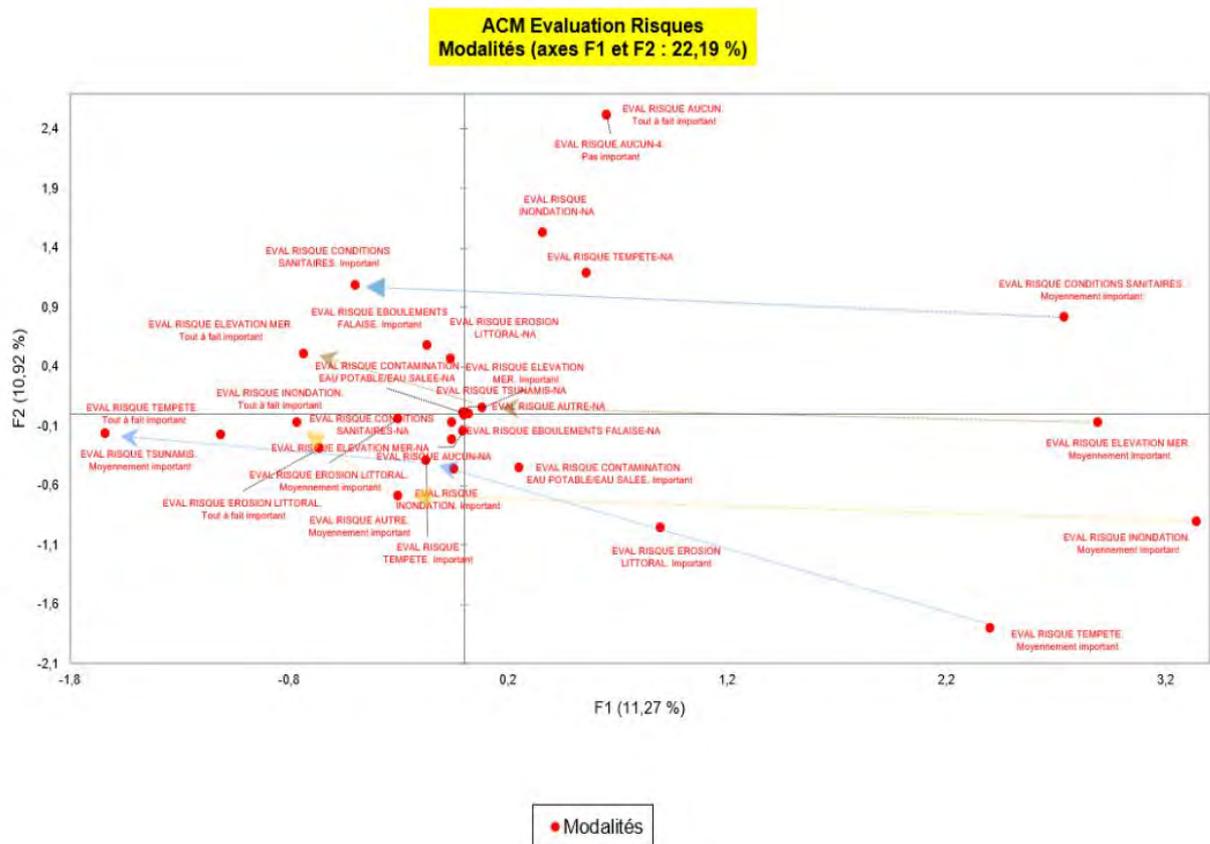
Une propriétaire de maison me confiera au cours de ma dernière semaine à Sainte-Félicité, au cours de mon second passage - réussi cette fois-ci - qu'elle n'avait pas ouvert sa porte tout simplement car elle ne me connaissait pas. J'avais préalablement entrepris, sur les conseils de Steve Plante, de mettre en place une campagne de communication sur ma venue à l'aide des réseaux sociaux mais cette dernière n'a pas fonctionné. L'utilisation des réseaux sociaux semble marginale à Sainte-Félicité, où les retraités sont nombreux à ne pas utiliser ces outils. Le bouche à oreille et les lieux de convivialité, rares mais existants, du village demeurent les lieux où se déploient les relations et l'entretien des liens qui unissent les habitants entre eux. Il était illusoire de ma part d'espérer pouvoir mener une enquête par questionnaire sans passer par des phases de présentation personnelle et de *“mise à nu”* (essentiellement raconter une partie de mon histoire personnelle et mes intentions quant à ma venue à Sainte-Félicité). A noter que durant mes premiers pas sur le terrain, les rares personnes à m'avoir répondu favorablement étaient pour la plupart des propriétaires de résidence secondaire, qui ont

probablement réalisé avant moi que ma position d'étranger rendait encore plus nécessaire le fait qu'ils puissent aider ma recherche en y participant volontairement.

Cette expérience réflexive s'est terminée par une conversation avec Steve Plante et Martin Laroche, à mon retour de terrain. Une conversation qui m'a permis de comprendre que Sainte-Félicité et Rocher-Blanc ne sont pas des cas isolés de localités littorales ayant un rapport au risque et au territoire qui n'est pas nécessairement toujours au cœur de leurs pratiques d'adaptation à ces derniers. Leur comportement m'a renseigné sur la manière dont le risque côtier, dans sa nature, peut être perçu. Comme quelque chose de fondamentalement aléatoire et incertain, et dont l'incertitude peut pousser les individus à l'aborder avec une distance qui renseigne plus sur le détachement des sociétés de la nature et de ses phénomènes qu'une réelle incapacité à gérer les risques et les espaces.

Chapitre II : L'expérience locale des populations sur les risques côtiers :

Graphique ACM 1 (Evaluation Risques Modalités) :



Les analyses de correspondances multiples (produit à l'aide des logiciels Excel et Sphinx.) ci-dessus, toutes les réponses des questionnaires administrées à Sainte-Félicité et à Rocher-Blanc y sont compilées. À partir de plusieurs variables de réponses, j'ai pu utiliser le logiciel Sphinx pour extraire les rapports de causalité qui m'ont semblé les plus significatifs pour valider (ou invalider) des hypothèses de départ.

F1 exprime une perception du risque climatique croissant de droite vers la gauche. F2 oppose la non perception (en haut) à l'érosion importante associée aux tempêtes (en bas) mais n'est pas liée au premier plan factoriel (F1&2) de l'ACM sur l'impact des aléas (cf. Graphique ACM 2). Le graphique ci-dessus cumule les réponses de Rocher-Blanc et de Sainte-Félicité, un recensement de toutes les variables proposées aux populations enquêtées de Rocher-Blanc et de Sainte-Félicité est visible. Les variables sont les différents risques côtiers potentiels de survenir au niveau local, avec une évaluation en termes d'importance ("*Tout à fait important*", "*Important*", "*Moyennement important*" et "*Pas important*").

En bas à gauche et en haut à gauche, vous aurez un premier rectangle concentrant les personnes interrogées prêtant attention au changement climatique. C'est là où le plus de valeurs sont concentrées. Plus on évolue vers la droite du graphique, plus l'attention au changement climatique et aux risques diminue. A noter qu'une forte concentration de résidences secondaires est située à droite de ce graphique, ces derniers ayant tendance à dévaluer le risque au niveau local par rapport aux propriétaires de résidences principales.

Les risques qui inquiètent les populations de Sainte-Félicité interrogées sont sensiblement les mêmes que celles de Rocher-Blanc. Les tempêtes et les inondations sont au cœur des inquiétudes locales, suivies de près par le phénomène d'érosion côtière. Ce qui est compréhensible dans la mesure où parmi tous les risques listés, les tempêtes et les inondations sont matériellement les plus visibles et ressenties par des populations dont bon nombre de propriétaires restent marqués par les inondations de 2010, voire des inondations et tempêtes antérieures à cette date mais vécues localement avec plus ou moins d'intensité et de conséquences.

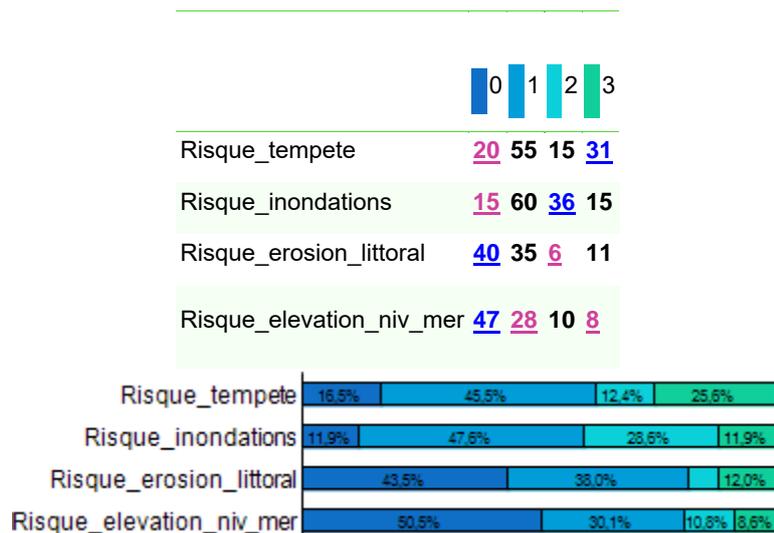
Il me paraît important de souligner également, que le phénomène d'inondation et le phénomène d'élévation de la mer tendaient à être confondus par certains enquêtés. J'ai fini par le réaliser, par le biais de certains de leurs discours à l'issue de leurs réponses. L'élévation du niveau de la mer, pour une partie d'entre eux, était assimilée à une submersion marine soudaine et rapide, et non pas au phénomène plus lent d'élévation continue du niveau de la mer dans un contexte de climatique, plus caractéristique de ce que l'on associe à l'élévation du niveau de la mer ou des océans. C'est une prise de conscience que j'ai eu en fin d'enquête et je présume qu'elle a

pu avoir un impact sur le nombre de personnes ayant sélectionné l'élévation du niveau de la mer comme risque important en pensant qu'il s'agissait d'une variante du phénomène plus connu d'inondation rapide par les eaux d'un territoire.

Les inondations et les tempêtes sont les phénomènes les plus visibles, bien qu'ils ne soient pas fréquents. La plupart des interrogés ayant un ancrage territorial de plus de 10 ans aussi bien à Rocher-Blanc qu'à Sainte-Félicité, il est plausible qu'à défaut de reconnaître directement le fait d'avoir vécu un aléa climatique (j'y reviendrai plus tard dans ce rapport), ils aient été confrontés à ces aléas. L'érosion, généralement plus lente (sauf certains cas) et moins spectaculaire, reste une réalité matérielle plus tangible et observable par tous et peut même se traduire par des conflits entre élus locaux et résidents sur des questions de financement de travaux pour protéger les résidences face à l'érosion avec de l'argent public (Ferec et Morel, 2004).

par exemple, que la contamination de l'eau potable par l'eau salée, plus abstraite pour beaucoup et donc moins plébiscitée.

Tableau Croisé (Rocher-Blanc et Sainte Félicité) - Evaluation Risques et Modalités :



$p = <0,01$; $\text{Khi2} = 80,24$; $\text{ddl} = 9$ (TS)

Le tableau croisé ci-dessus concentre l'intégralité des réponses recueillies à Rocher-Blanc et à Sainte-Félicité sur une évaluation des risques côtiers proposé aux enquêtés via le questionnaire.

Pour aboutir à ce résultat, j'ai démarré par la question suivante, la n°13 du questionnaire :

- Parmi les risques suivants, lesquels vous inquiètent le plus pour votre lieu de vie ?
(sélectionnez trois choix)

Les choix possibles étaient les suivants : les tempêtes, les tsunamis, les inondations, l'érosion du littoral, les éboulements de falaise, la contamination de l'eau potable par de l'eau salée, l'élévation du niveau de la mer, des conditions sanitaires dégradées, la variable "aucun" et la variable "autre". Les enquêtés sont ensuite invités à classer les trois choix effectués par les questionnés par ordre d'importance (question n°13.1). Les quatre variables ayant recueilli le plus de réponses sont les suivantes : les inondations, les tempêtes, l'érosion du littoral et l'élévation du niveau de la mer.

Ce classement a été suivi par la question n°14 dans le questionnaire :

- Évaluez le niveau de risque que vous associez à vos trois choix précédents à l'aide de l'échelle suivante.

Les valeurs numériques en haut du tableau doivent être comprises ainsi :

0 = NA.

1 = Tout à fait important

2 = Important

3 = Moyennement important

Les trois choix de variables par rapport aux risques côtiers effectués par les enquêtés ont ainsi été évalués par le biais d'un degré d'importance, que l'on retrouve dans l'entête du tableau croisé.

A titre d'exemple, la première ligne consacrée au risque de tempête, sur les 75 résidences ayant répondu au questionnaire (Sainte-Félicité et Rocher-Blanc confondus), ils seront ainsi 55 résidents à trouver le risque de tempête "Tout à fait important" (45,5%). 12,4% vont l'estimer "important", et 25,6% des résidents évaluent ce même risque comme étant "moyennement important". 20 résidents ne se sont pas prononcés sur ce risque, car ayant choisi d'autres options ou ayant échoué à lui attribuer une valeur contenue dans l'échelle d'évaluation des risques présentés.

Globalement, la tendance qui se dessine sur les données issues de Rocher-Blanc et Sainte-Félicité se confirme dans les données cumulées des deux localités : les inondations et les tempêtes sont les risques qui inquiètent le plus les résidents au niveau local. L'érosion côtière, phénomène plus difficilement évaluable - notamment par les propriétaires de résidences secondaires - reste au cœur des préoccupations de près de la moitié de l'ensemble des

propriétaires de résidences principales interrogés (25 sur 53 considèrent l'érosion côtière comme l'un des trois risques côtiers qui les inquiètent le plus pour leur lieu de vie). Sur l'ensemble des propriétaires de résidences secondaires interrogés (21 au total), ils sont seulement 7 à avoir cité l'érosion du littoral comme étant l'un des trois risques côtiers qui les inquiètent le plus.

Certains résidents arrivent à formuler un discours sur l'évolution de leur littoral, généralement par le biais d'anecdotes sur des épisodes de tempêtes et des dégâts subis par les résidences les plus proches du fleuve Saint-Laurent. J'ai pu les recueillir et consigner à l'écrit à l'aide des questions 54 et 55 du questionnaire, qui sont ouvertes et proposent aux enquêtés de livrer leur sentiment sur la question des risques côtiers et faire une projection du futur de leur lieu de vie. Le discours de ce propriétaire de résidence principale à Sainte-Félicité, ayant né et grandi dans le village, va dans ce sens :

“Regarde le bord de mer là, y a rien qui protège de l'eau si elle monte, ça va être grave. Ma mamie avait vécu ça, des inondations dans le passé et elle ne comprend pas pourquoi le monde construit autant de maisons près du bord. Avant dans le temps, c'était pas aussi fréquent, mais on en est rendu là.”

D'autres, comme cette propriétaire de résidence principale à la retraite vivant à Rocher-Blanc, livre même des informations sur de potentielles solutions à explorer :

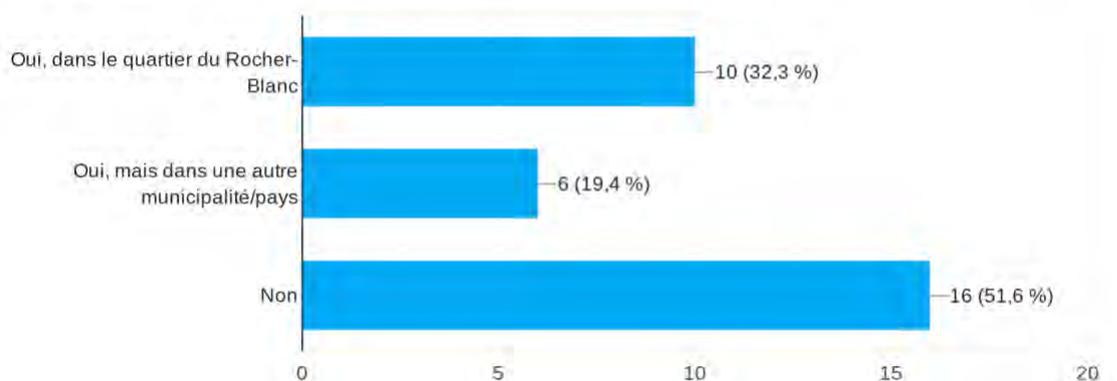
“Près de Rivière-du-Loup, il y a un enrochement en bande de rochers qui est faite directement dans le fleuve Saint-Laurent. Et ça fonctionne, ce serait bien de le faire à Rocher-Blanc. Et plus de végétalisation aussi comme barrières naturelles.”

Ce type de protection contre les risques côtiers va dans le sens de mesures comme la réhabilitation de dunes et l'ensablement de côtes qui essaient de capitaliser sur les caractéristiques et avantages d'éléments naturels pour s'adapter aux risques côtiers (Bongarts et al., 2021). Ce sont généralement les propriétaires de résidences principales, ayant vécu une ou deux décennies dans la municipalité. Les habitants des deux localités interrogées sont nombreux à déplorer le manque de renseignement sur les risques côtiers au niveau local (75% des enquêtés à Sainte-Félicité, soit 33 résidents sur 44 au total, estiment qu'il n'y a pas assez de renseignements sur les risques côtiers à Sainte-Félicité).

Graphique 1 (Rocher - Blanc) - Episodes érosion/inondation :

19. Avez-vous déjà vécu un ou des épisodes d'érosion ou d'inondation ?

31 réponses

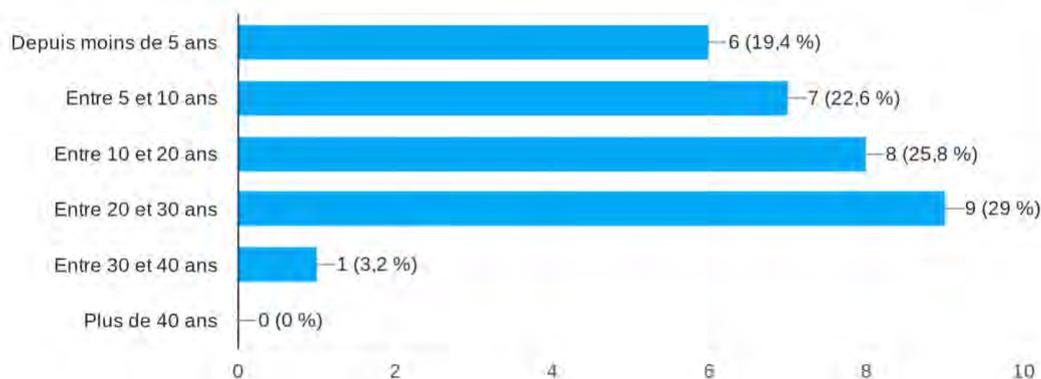


Le graphique ci-dessus reprend les réponses de l'ensemble des enquêtés du quartier Rocher-Blanc. Si le risque côtier est un élément qui semble être pris en compte par les populations interrogées, il semble exister une relation ambiguë entre l'évaluation des risques côtiers en eux-mêmes et l'expérience physique de ces derniers. Le graphique ci-dessus nous présente une concentration de réponses des enquêtés de Rocher-Blanc sur des épisodes d'érosion ou d'inondation vécues localement. La moitié des enquêtés a répondu non à cette question. Ce pourcentage de réponse peut partiellement s'expliquer par la présence de propriétaires de résidences secondaires et qui n'ont pas la même expérience de vie locale que les propriétaires de résidences principales, qui sont, eux, présents en continu dans le quartier depuis de nombreuses décennies (Cf. Graphique 2). Sur les 31 résidents enquêtés à Rocher-Blanc, 9 sont des propriétaires de résidences secondaires. Et parmi eux, aucun n'a vécu d'épisode d'inondation ou d'érosion marquant à Rocher-Blanc. Ils ne sont que trois à avoir vécu ce genre d'épisode au cours de leur vie, mais dans des localités extérieures au quartier. En comparaison, sur les 22 résidents enquêtés étant propriétaires de résidences principales, ils sont 10 à avoir vécu à Rocher-Blanc un épisode d'inondation ou d'érosion côtière.

Graphique 2 (Rocher-Blanc) - Durée vie à Rocher-Blanc :

8. Depuis combien d'années vivez-vous dans le quartier du Rocher-Blanc ?

31 réponses

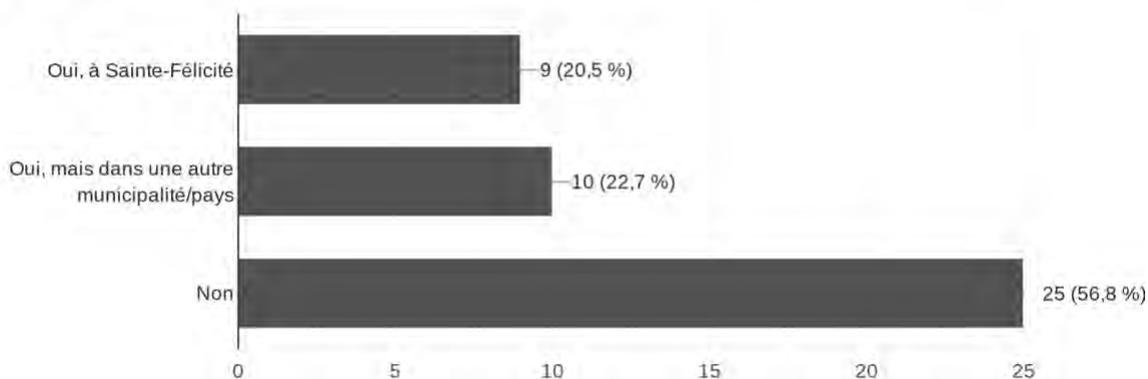


Ils sont pourtant 58% (18 résidents sur 31) à vivre à Rocher-Blanc depuis plus de dix ans. Il paraît vraisemblable qu'une bonne partie d'entre eux aient été présents au cours des inondations de 2010, mais également d'épisodes marquants (inondation/et ou tempêtes) antérieurs ou postérieurs à 2010.

Graphique 3 (Sainte-Félicité) - Épisodes érosion/inondation :

19. Avez-vous déjà vécu un ou des épisodes d'érosion ou d'inondation ?

44 réponses

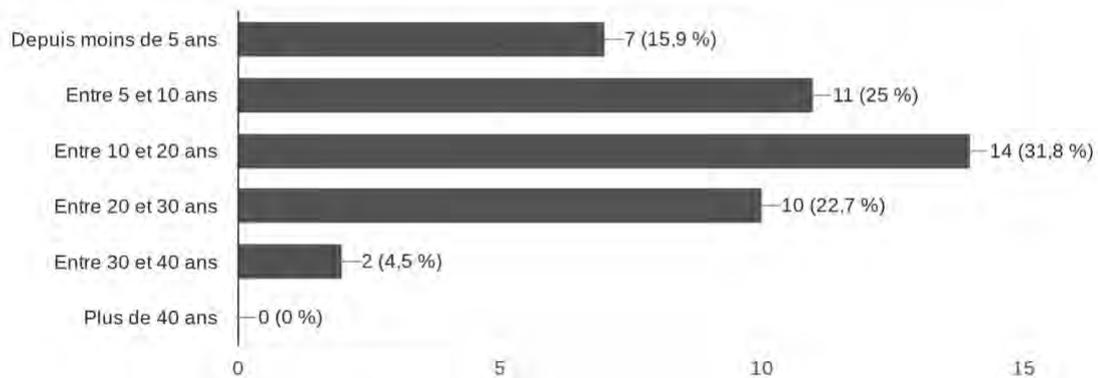


Le même rapport dissonant à l'expérience d'un aléa existe à Sainte-Félicité (graphique ci-dessus) où ils sont encore plus nombreux à exprimer le fait de ne jamais avoir vécu d'épisodes d'inondation ou d'érosion.

Graphique 4 (Sainte-Félicité) - Durée vie à Sainte-Félicité :

8. Depuis combien d'années vivez-vous à Sainte-Félicité ?

44 réponses



Tout comme Rocher-Blanc, une majorité d'entre eux vit pourtant sur place depuis plus de 10 ans (59%, soit 26 résidents sur les 44 enquêtés). Le discours local tend à associer le déni ambiant vis-à-vis de certaines réalités côtières et dysfonctionnements aux propriétaires de résidences secondaires. C'est un vieux mécanisme social, mis en relief notamment par Georg Simmel, à travers la figure de "*l'étranger*", ce porteur d'altérité sur qui il est facile de placer tous les maux d'une société (Simmel, 1950). Et de pointer les différences et la non-conformité aux us et coutumes locales d'un groupe (le fameux "*nous*"), qui se reconnaît dans des valeurs et des marqueurs culturels et sociaux de référence, en occurrence, un ancrage territorial permanent et ancien aussi bien à Rocher-Blanc qu'à Sainte-Félicité.

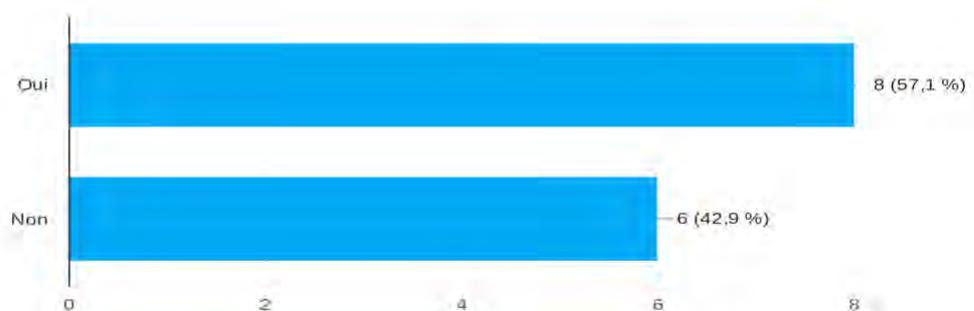
Pourtant, les propriétaires de résidences secondaires ne peuvent pas expliquer à eux seuls la distanciation locale des enquêtés vis-à-vis des épisodes d'inondation ou d'érosion locale. Ils ne représentent en effet que 8 résidents (25,8%) à Rocher-Blanc et 12 résidents (27,3%) à Sainte-Félicité. C'est en engageant des conversations plus poussées, notamment informelles au cours de mon passage à Sainte-Félicité que j'ai fini par réaliser que pour la plupart de mes interlocuteurs, "*vivre*" un épisode d'inondation ou d'érosion côtière significatif, c'était avoir subi des dégâts matériels à cause de ces derniers. Il semble exister une ligne mentale de démarcation claire entre être *physiquement* présent au cours d'un épisode climatique, et considérer que ce dernier a eu un *impact* sur soi.

Dès lors, il faut comprendre ces réponses non pas comme un déni total de situations que mes interlocuteurs estiment ne pas avoir subies, mais comme l'expression d'un détachement en lien avec ces derniers car leurs conséquences n'ont pas suffisamment altéré leur existence pour être mentionnés comme événement traumatique. Ce rapport à l'expérience locale au risque est

caractéristique d'une tendance plus large qui renseigne sur l'évaluation du risque par les populations de Rocher-Blanc et de Sainte-Félicité. Parmi les propriétaires ayant répondu oui au fait d'avoir vécu un épisode d'inondation ou d'érosion côtière, un nombre significatif d'entre eux a tout de même traversé ce ou ces événements sans prendre la décision d'altérer leur lieu de vie dans l'optique d'aller vers davantage de résilience face à de futurs périls.

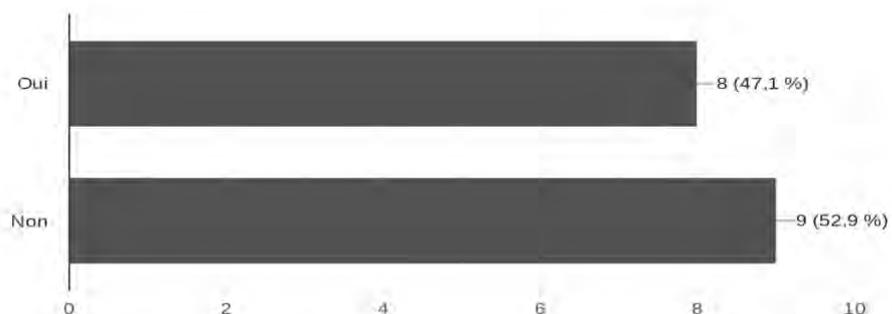
Graphique 5 (Rocher-Blanc) - Aménagement résidence :

22. Avez-vous réalisé des aménagements par la suite de ou des catastrophes naturelles que vous avez vécu ?
14 réponses



Graphique 6 (Sainte-Félicité) - Aménagement résidence :

22. Avez-vous réalisé des aménagements par la suite de ou des catastrophes naturelles que vous avez vécu ?
17 réponses



Dans les deux graphiques ci-dessus, une majorité de personnes enquêtées à Sainte-Félicité n'a effectué aucun changement, et on compte six résidents (contre huit ayant effectué des aménagements) du côté de Rocher-Blanc. Et même dans le cas des propriétaires ayant fait des aménagements à la suite d'épisodes côtiers, leur coût est majoritairement compris dans la fourchette la plus basse. En effet, il est compris entre 0\$ et 5000\$ respectivement pour 50%

L'axe F1 (horizontal) représente les variables en lien avec les personnes se disant non impactées par les aléas et celles qui ont subi un impact en lien avec un ou plusieurs aléas. F1 est divisé au niveau de la valeur 0 par F2 (vertical). F2 est une variable qui porte sur les conséquences vécues (ou pas) vis-à-vis de l'impact des aléas. Le graphique est divisé en quatre parties :

- une première en bas à gauche comprise entre 0,2 et -2,4 qui concentre les personnes non impactées;
- une deuxième en haut à gauche, entre 0,2 et au-delà de 1,1 qui concentre les personnes non concernées par les aléas.;
- Entre 0 et 2,5 sur la variable F1, vous retrouvez les deux autres divisions au niveau de la variable F2. La partie haute à droite au-dessus de 0,2 est consacrée aux personnes ayant eu un impact sur leur habitat dû à des aléas vécus;
- La partie en bas à droite renvoie aux personnes n'ayant pas eu d'impact sur leur résidence, quand bien même ils y auraient été confrontés.

Comme vu précédemment, une majorité des personnes rencontrées dans les résidences enquêtées à Rocher-Blanc et Sainte-Félicité ont officiellement répondu n'avoir jamais été impactées par des aléas tels qu'une inondation ou une tempête, et subi des conséquences en lien avec un aléa de la sorte. C'est une tendance que j'ai essayé de déconstruire car elle peut paraître surprenante à première vue. Sainte-Félicité et le quartier de Rocher-Blanc, comme d'autres localités de la côte du Bas-Saint-Laurent ont été touchés (parfois durement) par les tempêtes de 2010, et considérés par le gouvernement québécois comme étant en état de sinistre pour plusieurs dizaines d'entre elles (84 communes ont été sinistrées sur 123 à l'est de la ville de Québec⁴).

A défaut de considérer, pour une majorité d'entre eux, d'avoir vécu des épisodes d'aléas climatiques, l'analyse ci-dessus renseigne sur une autre tendance : les personnes s'estimant le moins concernées par les aléas climatiques sont celles formulant le plus d'opinions sur les différentes propositions d'aménagements et autres initiatives à prendre au niveau local pour tendre vers plus de résilience face à des phénomènes qu'ils nient pourtant avoir vécu pour la plupart. Par exemple, beaucoup d'enquêtés à Rocher-Blanc et Sainte-Félicité se montrent ouverts à la mise en place de zones tampon entre le fleuve Saint-Laurent et les résidences, voire

⁴ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/518523/indemnisations-tempetes-nouvelles-villes>

d'autres initiatives proposées (comme l'émergence de projets Sentinelle dans des localités comme Sainte-Flavie dont la volonté est de limiter les risques côtiers à l'avenir⁵).



Maisons situées en bordure du Fleuve Saint-Laurent à Sainte-Félicité

Typiquement comme c'est observable avec la photo ci-dessus, de nombreuses résidences à Sainte-Félicité tout comme à Rocher-Blanc sont dans des situations géographiques similaires. A savoir, entre 0 et 15 mètres du fleuve, et une petite étendue de sédiments comme seule barrière à l'activité du Saint-Laurent et de potentiels risques côtiers (érosion côtière ou inondation).

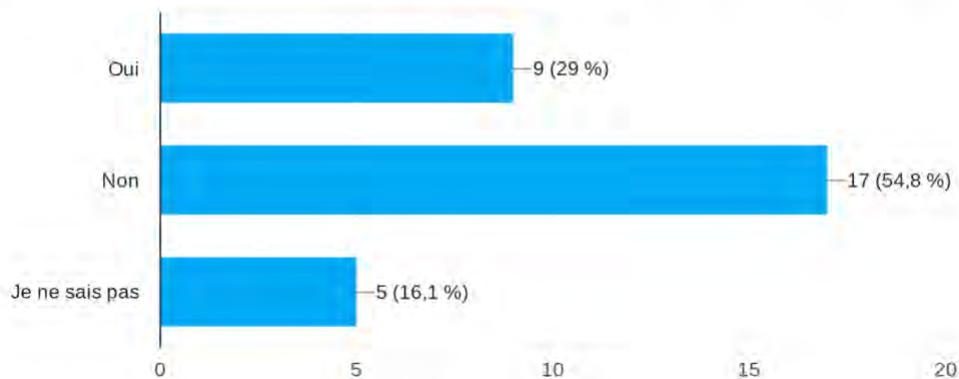
Les problèmes économiques et la perte d'habitat arrivent en tête des impacts les plus cités parmi ceux et celles reconnaissant avoir été impactés par des aléas climatiques. Les mêmes raisons sont également avancées chez les enquêtés envisageant la possibilité d'un déménagement vers d'autres municipalités jugées moins à risque de subir ce genre d'aléas climatiques. Les propriétaires de résidences secondaires sont à ce titre particulièrement nombreux à se montrer prêts à quitter les zones jugées à risque, évoquant l'aspect financier et le manque d'attachement

⁵ <https://www.sainte-flavie.net/vivre-a-sainte-flavie/resilience-cotiere.html>

territorial comme raisons majeurs. L'aspect financier est moins prévalent (du moins dans le discours) des propriétaires de résidences principales, qui eux, vont avancer des raisons plus individuelles (peur de mourir) pour justifier un potentiel exode territorial.

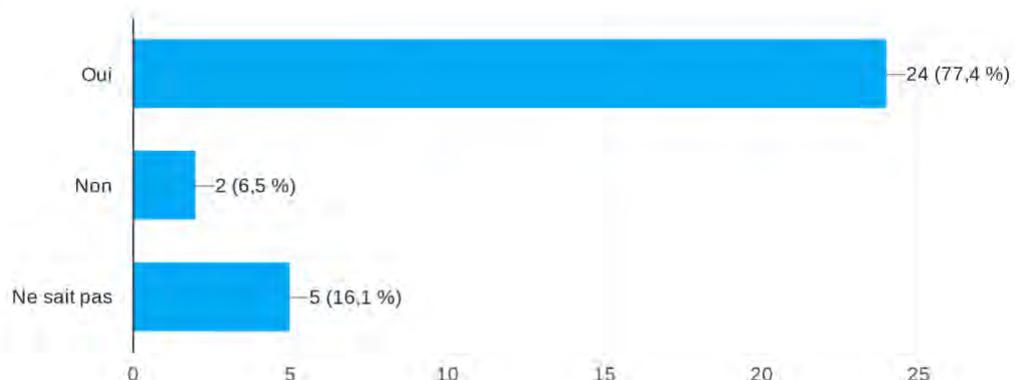
Graphique 7 (Rocher-Blanc) - Faire face aux Risques côtiers :

26. Pensez-vous que le quartier du Rocher-Blanc peut actuellement faire face aux risques côtiers ?
31 réponses



Graphique 8 (Rocher-Blanc) - Diminuer impact risque :

27. Pensez-vous qu'il est possible de diminuer l'impact des conséquences liées aux risques côtiers ?
31 réponses

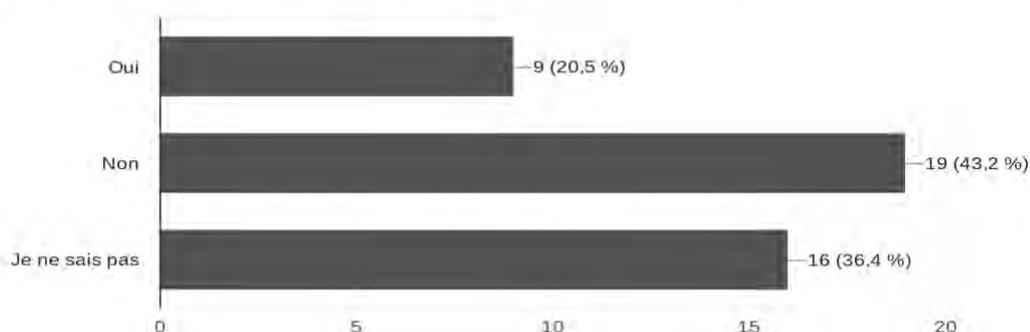


Les graphiques 9 et 10 pour Rocher-Blanc renseignent sur deux tendances. J'explorerai dans le chapitre 4 sur l'engagement politique à savoir la défiance vis-à-vis de la capacité du politique à organiser une réponse suffisamment forte pour faire face aux risques côtiers et la croyance locale (non nécessairement fondée sur des données empiriques) qu'il est possible de diminuer l'impact des conséquences liées aux risques côtiers. Cette dernière est importante car c'est la

même qui semble structurer la réponse de beaucoup d'enquêtés vis à vis de leur investissement financier dans leur approche du risque et la manière d'allouer des ressources (ou non) pour le contrecarrer en fonction du niveau de sérieux qui lui est attribué, et de la probabilité qu'il survienne (ou pas).

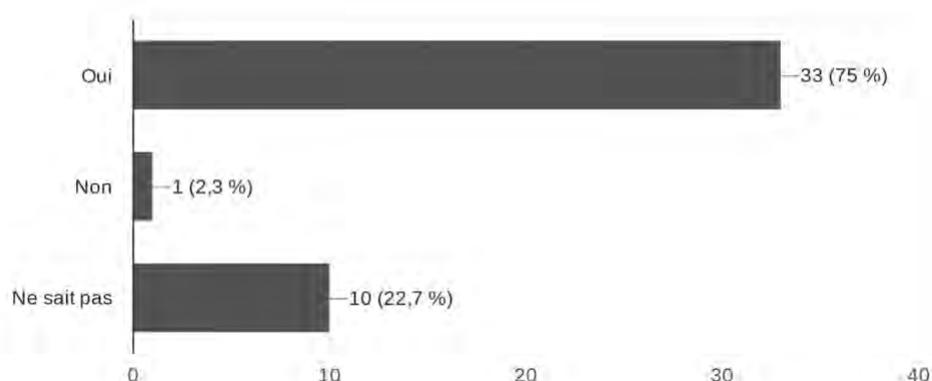
Graphique 9 (Sainte-Félicité) - Faire face aux risques côtiers :

26. Pensez-vous que Sainte-Félicité peut actuellement faire face aux risques côtiers ?
44 réponses



Graphique 10 (Sainte-Félicité) - Diminuer impact risque :

27. Pensez-vous qu'il est possible de diminuer l'impact des conséquences liées aux risques côtiers ?
44 réponses



Les enquêtés de Sainte-Félicité comme ceux de Rocher-Blanc, désavouent l'action publique et la politique en matière de gestion de risque côtier, et entretiennent majoritairement une croyance sur la capacité à faire face aux risques côtiers. Les fondements de cette croyance, dans les deux localités, sont inextricablement liés à une certaine idée de la responsabilité individuelle

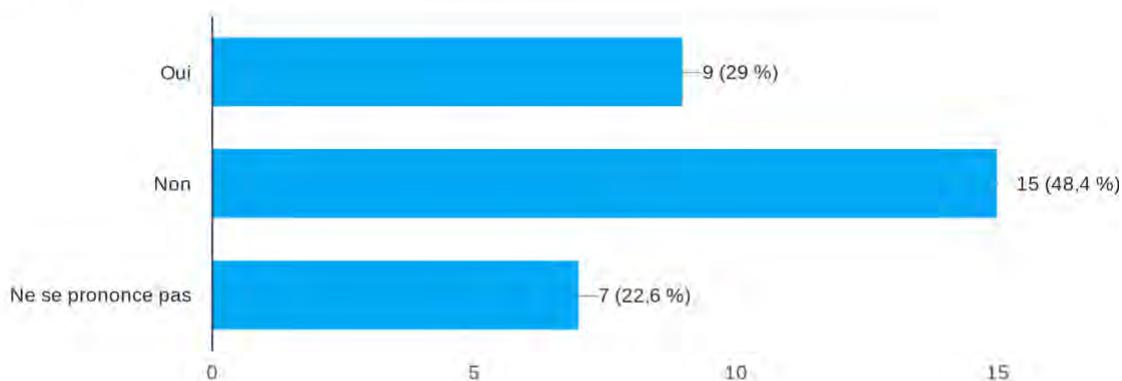
de chacun vis-à-vis du risque et de la capacité de tout un chacun à faire les bons choix, croyance que nous allons étudier dans le chapitre III.

Chapitre III : Atomisation de la responsabilité individuelle :

Graphique n°11 (Rocher-Blanc) - Indemnisation résidence secondaire :

39. Pensez-vous que les propriétaires de résidences secondaires devraient également bénéficier d'un programme d'indemnisation ?

31 réponses



Une question des plus centrales et fédératrices, aussi bien à Sainte-Félicité qu'à Rocher-Blanc est la question de l'argent (et de son allocation au niveau gouvernemental). L'hostilité à l'idée d'attribuer des fonds publics aux résidences secondaires est réelle (surtout à Sainte-Félicité). Elle est moins marquée du côté de Rocher-Blanc, comme il ressort du graphique ci-dessus, mais reste majoritairement un point de tension pour beaucoup.

Voici un échantillon de réactions recueillies à chaud des opposants à tout type de financement public de résidences secondaires en cas de sinistre à Rocher-Blanc :

“Je ne veux pas payer des réparations pour des gens que je ne vois jamais”

“Ils ne devraient pas être prioritaires pour les aides”

“On n'est même pas sûrs, nous autres propriétaires, de pouvoir être pleinement indemnisés alors pourquoi eux ?”

“Qui va payer pour eux ? C'est nous autres”

“Ils ne sont pas prioritaires pour moi”

“C'est leur résidence secondaire, ils sont pas à risque comme nous si jamais il y a un malheur comme le fleuve qui inonde le quartier”

“Vivre ici, ça veut dire accepter les conséquences de l’environnement pour moi. Tout le monde sait que si le fleuve monte, ta résidence peut être affectée. Ça fait pas sens de venir pleurer et demander de l’argent si jamais ça t’arrive, fallait construire ailleurs. C’est mon avis”

“C’est souvent du monde qui sont des propriétaires de chalets ou de chalets transformés en résidence de bord de mer et qui ne dit même pas bonjour alors que ça fait des années qu’on vit côte à côte. En 2010, je n’ai même pas pu compter sur eux alors qu’ils étaient présents pour certains et qu’ils ont vu ma détresse. Qu’ils se débrouillent, je ne veux pas les aider”

Plusieurs éléments notables transparaissent de ces justifications avancées par les propriétaires de résidences principales à Rocher-Blanc. A savoir, un refus de solidarité à destination des propriétaires de résidences secondaires, sur la base de leur absence de lien durable avec la communauté locale. Cette dernière met d’ailleurs de l’avant, par le biais de certains discours, la responsabilité des individus de s’informer sur la vie à proximité d’un fleuve avant de s’y implanter. Insinuant de fait que les épisodes de tempête, d’inondation ou de tout autre aléa affectant des résidences doivent être compris et accepté par les propriétaires de résidences secondaires.

Ce discours est tout de même extrêmement intrigant. Les propriétaires de résidences secondaires sont enjoint par les propriétaires de résidence principale à faire preuve de bon sens et de responsabilité individuelle en cas de risque côtier. Mais à aucun moment, ils ne semblent pleinement adopter le même type de discours et d’attente vis-à-vis d’eux-mêmes. La possibilité d’être financée par le gouvernement québécois en cas de sinistre ne semble absolument pas remise en question. C’est l’idée de voir cette aide réduite en faisant preuve de solidarité avec les propriétaires de résidences secondaires qui concentre la colère des opposants à cette idée. Le recours moral a des arguments tels que la présumée condescendance des propriétaires de résidences secondaires à leur égard, ou leur incapacité à s’imbriquer durablement dans le tissu social local par leur absence vise à légitimer les propriétaires de résidences principales dans leur refus de solidarité envers une partie de leur voisinage.

Inversement, voici certaines réactions de personnes interrogées favorables à une indemnisation de toutes les résidences (principales et secondaires) à Rocher-Blanc :

“Je ne vis pas là toute l’année mais je tiens quand même à mon bien immobilier et j’aimerais ça, être aidé si jamais un malheur arrive”

“Ce serait normal d’être soutenu financièrement, même si ce n’est pas ma résidence principale”

“S’entraider quand c’est dur, c’est important”

“Je mérite d'être indemnisé en cas d'événement sur lequel je n'ai aucun contrôle et qui impacte mon bien”

“Je ne vois pas pourquoi je ne devrais pas être aidé en cas de sinistre”

“Tout le monde mérite de l'aide”

“Je ne comprends pas la question. Je vais recevoir de l'aide en cas d'événement indépendant de ma volonté, c'est certain”

“Si je peux tendre la main à mon prochain, je le ferai”

Un élément notable, les deux citations soulignées sont issues d'arguments de discours formulés par des propriétaires de résidences principales. L'échantillon de Rocher-Blanc, bien que réduit, permet tout de même d'exposer certaines nuances dans les discours ambiants et enrayer la tentation de caractériser l'ensemble des propriétaires de résidences principales comme un groupe très uni et solidaire contre les propriétaires de résidences secondaires. Les liens de familiarité et de confiance entre les propriétaires de résidence principale et secondaire semblent généralement plus distendus et servent de base pour justifier, parmi les propriétaires de résidence principale, leur réticence à l'idée d'aider les propriétaires de résidences secondaires. Les propriétaires de résidence principale mais également secondaires ne s'inscrivent pas nécessairement dans cette division. Dans les questions ouvertes du questionnaire concernant l'avenir de leur territoire ou la possibilité de commenter la passation du questionnaire, certains résidents ont exprimé leur envie de solidarité envers autrui, une envie décrite comme naturelle et nécessaire, que de porter secours à tout le monde en cas de catastrophe naturelle.

Là encore, la responsabilité individuelle est mise à mal, dans la mesure où cet impératif de solidarité apposé au gouvernement québécois et au voisinage des propriétaires principaux semble venir alléger la responsabilité perçue des propriétaires concernés par la gestion des risques côtiers. L'aide du gouvernement semble être un droit dans l'esprit d'une partie des interlocuteurs favorables à bénéficier d'une aide financière consacrée à la gestion des risques côtiers. De surcroît, les initiatives individuelles ayant pour objectif de s'adapter au changement climatique dans les communautés littorales sont rares, et celles initiées sont insuffisamment soutenues par des ressources mises à leur disposition par le gouvernement (Chouinard et al., 2008).

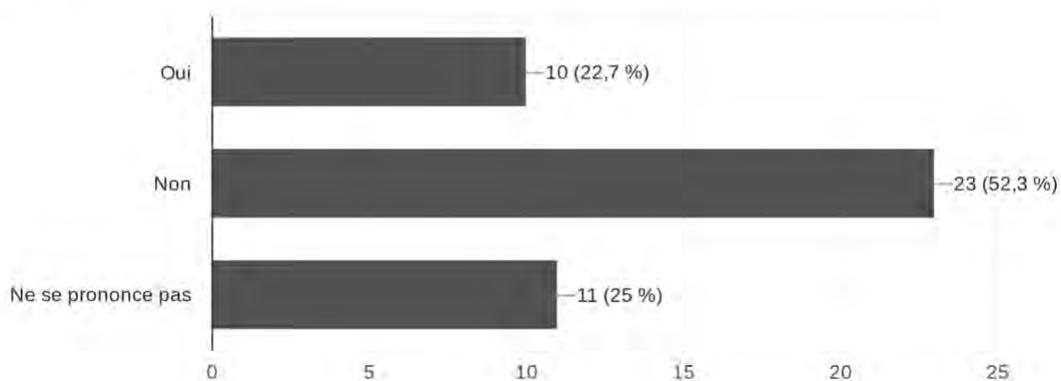
Les aides gouvernementales ont un coût, pointé par les opposants à toute aide destinée aux propriétaires de résidences secondaires, qui vient sous forme de taxes. À ce niveau, les populations de grandes agglomérations comme Montréal ou Québec sont régulièrement accusées de manquer cruellement de solidarité dans la mise en place et le financement de taxes

destinées à gérer ces risques. Cette position est importante car les propriétaires de résidences secondaires sont fréquemment assimilés (à tort ou à raison) comme étant des ressortissants de ces grandes villes québécoises. Sur la question du financement de plans de protection contre les risques côtiers, les administrations politiques de ces villes et leurs électeurs sont souvent accusés de minimiser ces risques. Ce qui se traduit par l'absence d'augmentation significative (de taxes notamment) pour permettre une meilleure protection et prise en charge des résidences littorales en cas de sinistre. Cette lecture politique semble avoir une influence sur la manière dont la solidarité s'organise localement et qui peut en bénéficier plus facilement que d'autres, en fonction de son ancrage territorial et de la longévité de ce dernier.

Graphique n°12 (Sainte-Félicité) - Indemnisation résidence secondaire :

39. Pensez-vous que les propriétaires de résidences secondaires devraient également bénéficier d'un programme d'indemnisation ?

44 réponses



Le refus de financer un programme d'indemnisation pour les résidences secondaires est plus marqué à Sainte-Félicité qu'à Rocher-Blanc. Cet élément est accentué par ma propre expérience de terrain, Sainte-Félicité étant de loin le lieu où j'ai recueilli les réactions les plus acerbes vis-à-vis de la possibilité d'aider financièrement des résidences secondaires jugées indignes de recevoir toute forme d'assistance. Comme précédemment avec Rocher-Blanc, voici un échantillon des réactions les plus marquantes collectées auprès des enquêtés de Sainte-Félicité :

“Qui va leur donner de l'argent ? Sûrement nous autres”

“C'est du monde qui doit apprendre à vivre avec les conséquences de leurs actes, comme nous autres”

“Je pense que le monde ne voudra jamais payer plus de taxes pour des résidences secondaires”

“Je ne vais pas payer pour du monde de Montréal”

“Ils sont assez riches pour avoir une résidence secondaire, ils peuvent payer en cas de problème !”

“Avoir un programme d'aide, c'est probablement devoir payer plus de taxes et je ne veux pas”

“Ils vivent même pas là !”

“Ça va les encourager encore plus à construire n'importe où, ça n'a pas de bon sens !”

“Ils ont deux résidences quand même, ils peuvent se permettre de payer si y a des dégâts un jour sans que nous autres, on doive les aider”

“Payer pour des maisons vides la moitié du temps ? C'est hors de question !”

“Donne-moi une bonne raison de donner de l'argent pour aider financièrement du monde déjà riche de Québec ou Montréal ?”

Sainte-Félicité est un village où les ménages gagnent en moyenne entre 35 000\$ et 55 000\$ (47,7%) net après imposition d'après mon questionnaire. A Rocher-Blanc, aucun ménage parmi les 31 interrogés ne passe sous la barre des 55 000\$ annuels net après imposition. 54,8% d'entre eux gagnent même au-delà des 75 000\$. Le diplôme secondaire est le niveau d'études le plus représenté à Sainte-Félicité (54,5% de la population enquêtée) tandis qu'à Rocher-Blanc, il est à égalité avec l'obtention d'une maîtrise (29% respectivement), suivi de très près par le baccalauréat (25,8%). Ces données ont leur importance car elles paraissent conditionner les discours que j'ai pu recueillir à Rocher-Blanc et à Sainte-Félicité. La population de Rocher-Blanc ressemble, d'un point de vue socio-culturel, davantage au profil type d'un ménage de Montréal ou de Québec que celle de Sainte-Félicité.

Là où le mépris dénoncé à Rocher-Blanc de la part des propriétaires de résidences secondaires semble être plus ancré dans le manque d'effort dans la cultivation de relations de voisinages avec des gens qui estiment leur être *semblables*. Cette réalité m'est apparue différente à Sainte-Félicité. Le rejet semble beaucoup plus organique et fondamentalement ancré dans l'idée que les propriétaires de résidences secondaires, en raison de leur provenance d'un milieu urbain et de leur statut économique et social, sont de facto arrogants, exogènes à la communauté locale. Par *hostilité*, il ne faut pas en déduire que les habitants de Sainte-Félicité sont fondamentalement opposés à l'idée même d'adresser la parole à quiconque viendrait de Montréal ou de Québec. Néanmoins, il existe une ligne de démarcation assez nette entre les locaux et les ménages ou visiteurs que l'on va tolérer. Ces blocs conceptuels, du “*nous*” vs “*eux*” sont probablement la source de toutes les représentations, dont certaines caricaturales,

des propriétaires de résidences secondaires qui seraient tous issus de Montréal ou de Québec, bien que la réalité ait pu m'indiquer que certains étaient originaires de localités peu éloignées (Matane ou Rimouski).

Rares ont été les avis favorables au financement d'un fond d'indemnisation pour les résidences secondaires, et tout comme Rocher-Blanc, l'accent était mis sur la nécessité de se montrer solidaire envers les autres. J'ai pu également réaliser que les propriétaires de résidences secondaires étaient nombreux à qualifier d'injuste de ne pas pouvoir bénéficier d'aide en cas de situation de catastrophe naturelle jugée imprévisible et hors de leur contrôle :

“On paie nos taxes, comme tout le monde, on devrait pouvoir être aidés en cas de problème ! Je suis prêt à être solidaire de tout le monde dans les moments difficiles”

“On est des résidents, au même titre que les autres résidents principaux comme vous les appelez. Je pense qu'on doit avoir le droit aux mêmes aides face aux mêmes problèmes locaux”

“Oui, si ça n'augmente pas nos taxes, je n'ai rien contre”

De rares réponses semblent elles, rendre compte néanmoins que certaines personnes enquêtées ont conscience des risques côtiers qui pèsent sur leur résidence et leur environnement. De surcroît, une acceptation de la prise en charge de ces risques, sur un plan financier et matériel, est également envisagé :

“J'ai fait le choix de m'installer ici connaissant les risques, je les assume”

“Je suis conscient des risques de vivre près du bord de mer”

“Oui, bien sûr, mais ça n'arrivera jamais. Le monde voudra pas payer pour nous”

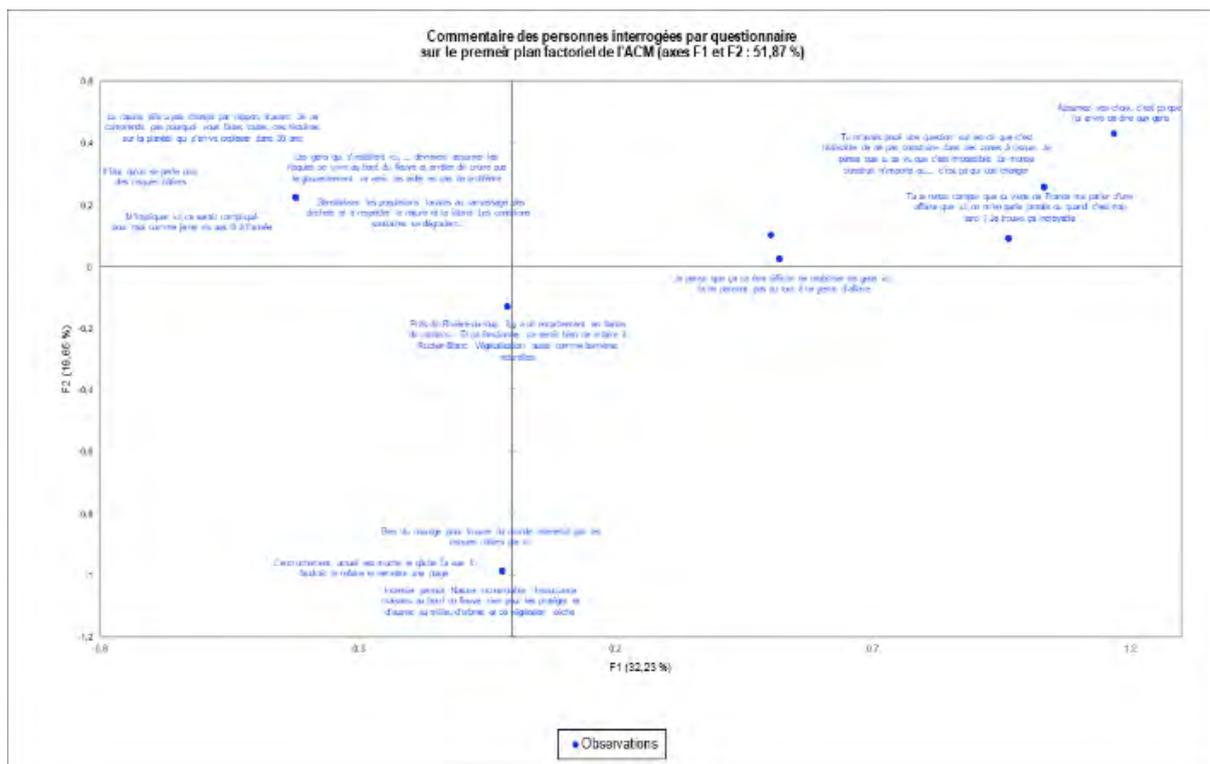
Nombreux ont été les discours fustigeant tour à tour l'égoïsme des uns et des autres. Le caractère irresponsable de s'installer en bordure de fleuve sans anticiper les risques et sa propre capacité à créer des formes de résilience au plan individuel. L'intransigeance, pourtant, qui transparaît dans de nombreux retours verbaux lors de la passation du questionnaire à Sainte-Félicité et à Rocher-Blanc vient pourtant se heurter à d'autres logiques et stratégies, adoptées par les habitants interrogés, qui tranchent un peu avec ces discours.

Le chapitre II présente notre démonstration à l'effet que malgré le risque réel que posent les aléas côtiers, nombreux sont les résidents à cultiver des formes de déni, parfois déroutantes, vis-à-vis de ces derniers. Nombreux sont les acteurs ayant été présents durant des épisodes d'aléas climatiques à minimiser leur sévérité en occultant leur présence durant leur

déroulement. Les mêmes propriétaires de résidence principale, prompts à pointer du doigt les propriétaires de résidences secondaires pour leur prétendue vanité et absence d'implication au niveau local sont paradoxalement enclins à nier l'expérience des aléas climatiques de leur voisinage. Les dégâts matériels servent de curseur à la reconnaissance ou non de l'existence de ces événements pour beaucoup. Les résidences sont touchées de manière disparate par les aléas et les conditions climatiques.

Nombreux sont les propriétaires de résidence principale à sembler partager l'idée de refuser toute aide à destination des résidents secondaires face aux risques côtiers, au nom de la responsabilité individuelle de chacun vis-à-vis de l'évaluation du risque au niveau local et de la nécessité d'être finalement résilient en étant préparé et conscient de la réalité climatique locale. Cependant, les personnes enquêtées sont également nombreuses à se montrer peu enclines à véritablement s'engager dans la gestion des risques côtiers, qu'il s'agisse aussi bien des propriétaires de résidence principale que secondaires. Des activités publiques (un forum ouvert organisé par Alice Charbonneau pour le projet ARICO) ont pourtant été menées sur le sujet avant à ma venue sur place, mais l'appétence pour plus d'engagement local et citoyen demeure limitée.

Graphique ACM 3 (commentaires de fin de questionnaire) :



Le graphique ci-dessus croise des données essentiellement qualitatives. Ce sont les commentaires qui ont été donnés par des enquêtés et consignés à l'écrit par mes soins. Les commentaires dans le coin supérieur gauche de l'écran sont très intéressants puisqu'ils expriment l'expression d'une conscience du rôle qu'un rapport renouvelé à la nature pourrait jouer dans la capacité des humains à mieux gérer les risques côtiers. Dans le coin droit, c'est surtout un concentré de critiques formulées à l'encontre des pouvoirs locaux sur leur inaction. Voire, du voisinage direct des enquêtés, qui ne prendraient pas la juste mesure des risques côtiers selon eux. Les commentaires en bas du graphique, pour la majorité d'entre eux, sont des formulations timides de solutions (comme la végétalisation du littoral) pour développer ses capacités de résilience.

Ces commentaires peuvent sembler marginaux, car moins nombreux que les autres opinions, plus haut, concernant le financement d'un fonds d'indemnisation pour les résidences secondaires, mais ils nous renseignent sur une conscience locale face aux risques côtiers et de la nécessité de se réapproprier l'espace. Pour y parvenir, ils associent la culture du risque qui paraît faible ou négligée à l'échelle locale. Il est difficile d'imaginer construire une réponse collective aux risques côtiers si au niveau individuel, une prise de conscience vis-à-vis de la fragilité de son environnement direct n'a pas lieu.

L'action collective justement, illustrer par les réponses du questionnaire à Sainte-Félicité et à Rocher-Blanc, semble vouloir être produite à travers un acteur : les politiques et des formes d'organisation (projet sentinelle, concertation citoyenne) qui supposent la prise en charge d'opinions et d'individus par des groupes suffisamment motivés à l'idée d'impulser des dynamiques locales sur ces questions-là. En surface, l'engagement politique semble encouragé tant à Rocher-Blanc qu'à Sainte-Félicité. Au chapitre IV, nous précisons les nuances existantes entre une participation voulue de surface et une volonté véritable de devenir un acteur dynamique de changement.

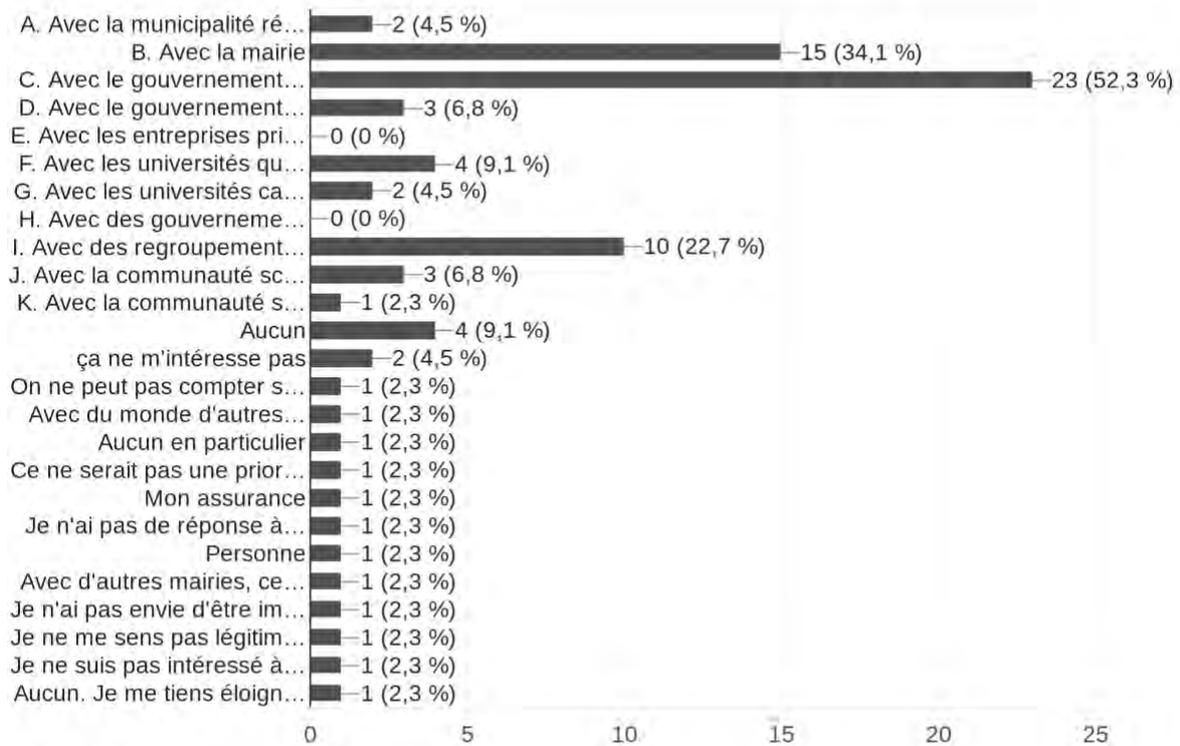
Chapitre IV : L'engagement politique local sur la gestion des risques côtiers

:

Graphique n°13 (Sainte-Félicité) - Acteurs avec lesquels travailler :

44. Avec quels acteurs aimeriez-vous travailler en priorité sur la question des risques côtiers ?
(sélectionnez trois options maximum)

44 réponses

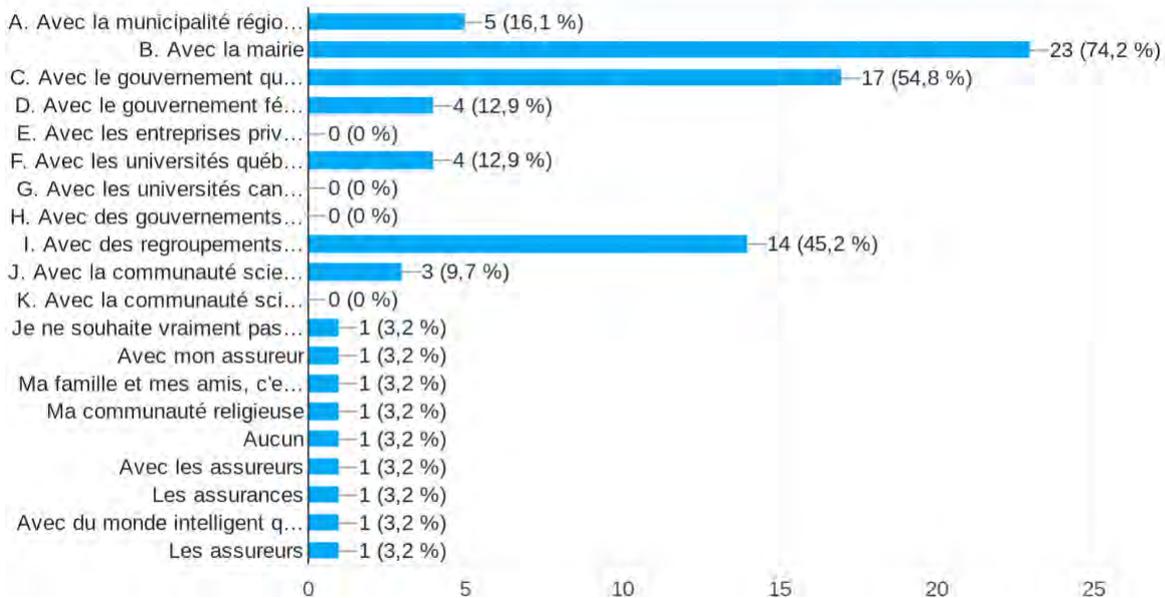


Un des objectifs du questionnaire était d'articuler l'expérience des risques côtiers des populations de Sainte-Félicité et de Rocher-Blanc et d'explorer les possibilités en termes d'engagement éco-citoyens sur ces mêmes risques. L'idée était de recueillir et d'évaluer l'avis des populations concernées pour aller de l'avant et adopter des mesures plus résilientes face à ces défis dans le futur. Le graphique ci-dessus permet ici de constater qu'une majorité des personnes interrogées à Sainte-Félicité veulent travailler de concert avec le gouvernement québécois et leur mairie locale sur la gestion des risques côtiers.

Graphique n°14 (Rocher-Blanc) - acteurs avec lesquels travailler :

44. Avec quels acteurs aimeriez-vous travailler en priorité sur la question des risques côtiers ?
(sélectionnez trois options maximum)

31 réponses



Dans le graphique ci-dessus à Rocher-Blanc, les mêmes tendances se dégagent. La mairie et le gouvernement québécois sont définis comme partenaires privilégiés pour travailler sur la gestion des risques côtiers. Ces deux choix (la mairie et le gouvernement québécois) sont extrêmement pragmatiques et font sens pour plusieurs raisons, parmi les principales : le gouvernement québécois s'avère être le principal pourvoyeur d'aides financières en cas de sinistre lié aux phénomènes climatiques du Saint-Laurent. La mairie est une extension locale de ce même gouvernement et il représente un interlocuteur privilégié avec les habitants pour exprimer leurs doléances et leurs requêtes. L'ancienne maire de Sainte-Félicité, Claudine, est la gérante de l'auberge des Sapins, qui est l'une des institutions sociales les plus fortes de Sainte-Félicité. Le maire actuel, Andrew Turcotte, est le neveu de son compagnon. Dans des localités aussi petites que Sainte-Félicité, les liens de familiarité et d'interconnaissance sont d'autant plus facile à établir et à permettent de générer une confiance de départ que je pense, s'est traduit via le questionnaire par la volonté locale de travailler avec la mairie.

Je n'ai pas eu l'opportunité, faute de temps, de confirmer les mêmes dynamiques à l'œuvre pour Rocher-Blanc, mais dans un petit quartier urbain comme ce dernier, les interlocuteurs politiques ne sont peut-être pas nécessairement plus nombreux que dans des localités comme Sainte-Félicité. Il est possible que la mairie ait été plébiscitée car étant un représentant naturel

de l'administration politique québécoise locale dans l'esprit de beaucoup, et non pas une institution concentrant nécessairement des acteurs ayant un ancrage familial et local aussi prononcé qu'à Sainte-Félicité.

L'engagement politique local sur la question des risques côtiers, aussi bien à Rocher-Blanc qu'à Sainte-Félicité, se traduit par un acquiescement aux propositions du questionnaire (mettre en place des zones tampon si encore possible et des projets comme Sentinelle ou encore, protéger en priorité les écoles et les habitations). Il se heurte, à un manque d'engagement réel de la part des enquêtés, trahis par une adhérence forte à des propositions court-termismes (participer à des cours de sensibilisation à l'érosion côtière ou aux inondations est une option qui a suscité énormément d'adhérence à Sainte-Félicité et à Rocher-Blanc). Les solutions demandant un engagement plus fort, ou symbolisant un engagement déjà préexistant (un abyssal 0% des personnes enquêtées n'est membre d'une association concernée par le changement climatique), elles, sont tout de suite accueillies avec plus de fraîcheur. Le manque de temps à consacrer à un engagement dans la gestion des risques côtiers est la justification la plus courante. Le manque de légitimité ressenti par les enquêtés a également été un élément souvent avancé pour expliquer la difficulté de s'investir efficacement dans la gestion des risques côtiers. Savoirs profanes et savoirs experts ne sont pourtant pas incompatibles, ils tendent même à se compléter, dès lors que l'implication des citoyens dans des prises de décisions politiques locales est encouragée et effective (Hellequin et al., 2023).

Qu'elles soient fondées ou bien représenter le fruit d'une certaine gêne à l'idée de simplement admettre un désintérêt pour ces questions, les données tendent à appuyer l'hypothèse que l'engagement auquel les populations enquêtées sont prêtes à se soumettre se concentre sur une temporalité courte et par le biais d'initiatives qui n'ont pas vocation à demander des personnes un investissement excédant quelques heures.

La méthodologie s'appuie sur des données quantitatives pour émettre des hypothèses qualitatives, permet de nouveau de formuler des propositions explicatives à ce sujet. Sur la question de l'implication, il convient de souligner que 77,3% des enquêtés de Sainte-Félicité (soit 34 résidents sur les 44 interrogés) et 83,9% des enquêtés de Rocher-Blanc (soit 26 résidents sur les 31 interrogés) se disent prêts à quitter ces localités respectives pour éviter des risques côtiers futurs.

Ce qui vient mettre en lumière une contradiction déjà forte et préexistante d'un public faisant preuve de déni vis-à-vis de sa propre expérience par rapport aux aléas côtiers, mais prêt à se déraciner dans la perspective où des risques côtiers dangereux et conséquents seraient amenés à se produire. Cette dissonance cognitive se matérialise à priori dans de nombreuses

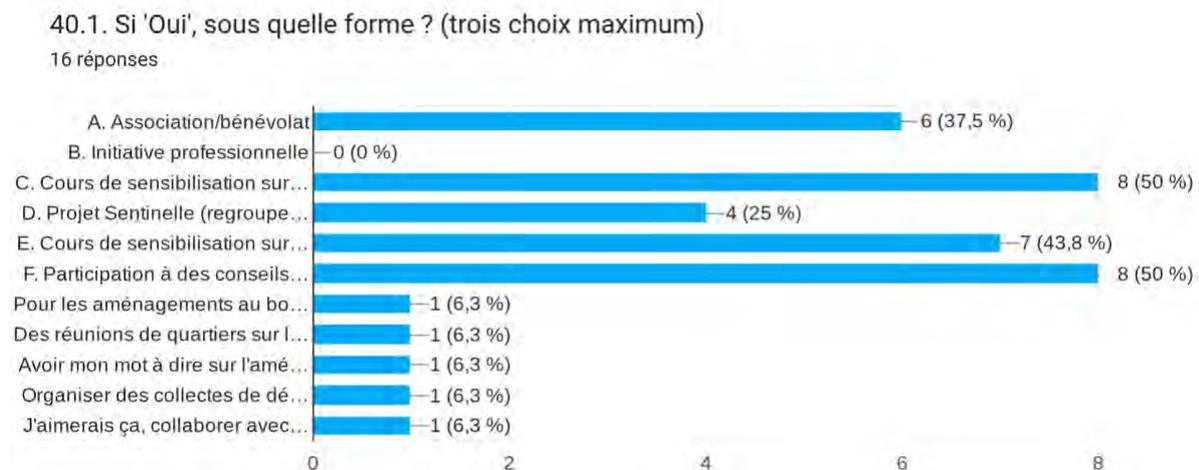
communautés littorales aux conditions de vie similaires à celles de Sainte-Félicité et de Rocher-Blanc. Le risque en lui-même est vu comme une possibilité un peu abstraite mais ses dégâts, matériels notamment, sont beaucoup plus faciles à imaginer pour les habitants de territoires côtiers⁶

Les raisons principales cités comme motivation à un potentiel exil sont la peur d’être en péril (75,8% pour Rocher-Blanc sur l’ensemble des enquêtés et 80,8% pour Sainte-Félicité sur l’ensemble des enquêtés) et les raisons financières (42,4% pour Rocher-Blanc sur l’ensemble des enquêtés et 30,8% à Sainte-Félicité sur l’ensemble des enquêtés).

A minima, il est raisonnable de penser qu’une partie aussi forte des enquêtés plus enclins à changer de territoire plutôt que de composer avec les risques côtiers dans le futur ne constitue pas nécessairement un terreau fertile dans la possibilité de produire un engagement éco-citoyen qui soit très prononcé. La moitié des enquêtés de Rocher-Blanc (51,6%) se disent pourtant prêts à s’impliquer dans la gestion des risques côtiers à l’avenir. Ils sont moins volontaires à Sainte-Félicité (38,6% d’entre eux sont prêts à faire de même sur l’ensemble des enquêtés).

Les formes les plus plébiscitées sont visibles dans les graphiques suivants :

Graphique n°15 (Rocher-Blanc) - Forme engagement :

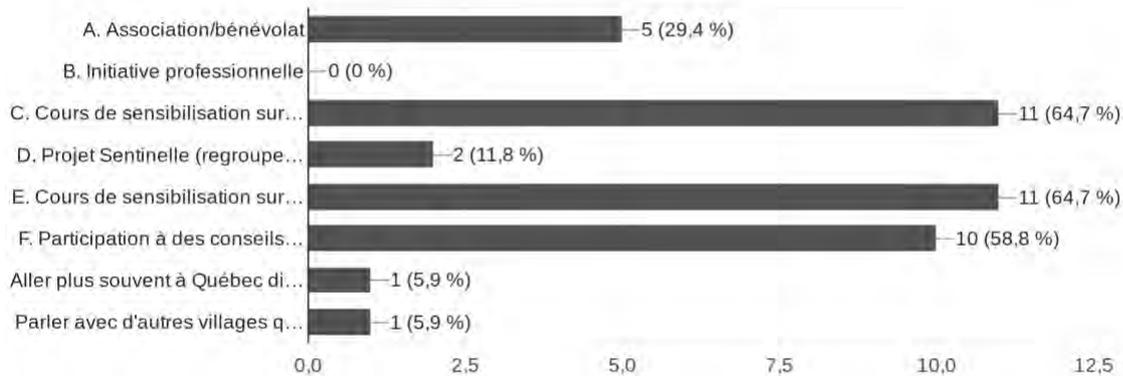


Graphique n°16 (Sainte-Félicité) - Forme engagement :

⁶ Hellequin, A. P., Flanquart, H., Meur-Ferec, C., & Rulleau, B. (2013). Perceptions du risque de submersion marine par la population du littoral languedocien: contribution à l'analyse de la vulnérabilité côtière. *Natures Sciences Sociétés*, 21(4), 385-399. p. 394

40.1. Si 'Oui', sous quelle forme ? (trois choix maximum)

17 réponses



Une majorité semble vouloir construire une forme d'engagement autour de questions éducatives. C'est une stratégie qui peut apparaître viable, la gestion du risque passant nécessairement par la connaissance. Cependant, de manière plus spécifique pour Sainte-Félicité, ce sont des résultats qu'il convient de questionner, pour une bonne raison : c'est la similitude des résultats et des discours entre Sainte-Félicité et Rocher-Blanc sur des notions clés telles que la responsabilité individuelle ou l'argent. Sainte-Félicité a bénéficié d'une concertation sur la thématique des risques côtiers, contrairement à Rocher-Blanc, et malgré tout, l'impact que cette dernière devrait avoir eu auprès de la population de cette municipalité ne transparaît que peu dans cette étude par questionnaire.

L'homogénéité des résultats entre ces deux endroits à l'étude, peut être nuancée par le décalage entre le nombre d'enquêtés (44 à Sainte-Félicité contre 31 à Rocher-Blanc). Le nombre de questionnaires est quand même suffisamment prégnant d'un point de vue quantitatif pour questionner la solidité de l'engagement politique défendu localement et surtout de quel *type* d'engagement il s'agit.

Ce fait m'apparaît d'autant plus frappant que les réponses politiques les plus fortes sont formulées individuellement dans les deux tableaux (on retrouve ainsi une personne à Sainte-Félicité exprimant son désir d'aller régulièrement au parlement québécois par rapport à la question des risques côtiers, et une autre à Rocher-Blanc proposant de simples réunions de quartier sur le sujet du voisinage).

Le questionnaire peut être un outil de recueil de données contraignants car proposant des réponses fermées la majorité du temps. Cependant, pour diluer un peu cet élément, la variable "*autre*" était souvent proposée dans les questions d'opinions et n'a que rarement été saisie pour exprimer des opinions autre que celles plus consensuelles proposées sur le plan politique. Le

questionnaire est un outil qui permet de proposer des questions fermées pour des réponses courtes. Cela n'a pourtant pas empêché de nombreux enquêtés à déborder de ce cadre pour livrer des opinions plus poussées sur les questions de financement ou les résidences secondaires.

Les mêmes populations capables de reconnaître l'importance de leur action personnelle dans ces dynamiques côtières (75% des interrogés à Sainte-Félicité estiment qu'ils doivent eux-mêmes prendre en charge, en compagnie de la mairie et du gouvernement québécois, les risques côtiers. Ils sont 77,4% à Rocher-Blanc) semblent pourtant difficilement capables de s'engager durablement au niveau local au-delà d'expériences limitées d'apprentissages, bien qu'utiles. S'agit-il d'une défaillance politique locale qui peine à fédérer les populations sur ces thématiques, ou plus largement une méconnaissance et un manque de culture locale du risque ? Les possibilités d'explication sont nombreuses. Il n'en demeure pas que malgré tout, un intérêt pour ces questions-là devrait exister et cultiver localement auprès d'un public qui devra quoiqu'il arrive faire face à de nouveaux enjeux climatiques et côtiers. Des solutions ont tout de même été formulées pour créer des formes de résilience héritées d'expériences d'aléas climatiques reconnues par certains et qui souhaitent en tirer des leçons. Le projet ARICO est né, en partie, de la reconnaissance de certaines défaillances de la culture du risque côtier en France et au Québec. Une reconnaissance effectuée par des acteurs politiques, académiques et sociaux qui semble exister également au sein de certaines populations. La question est de savoir comment rediriger cette énergie vers une action politique viable et qui, enfin, considère le territoire comme un acteur à part entière avec lequel travailler et pas juste de vastes étendues de terre où construire la prochaine résidence.

Conclusion :

Rétrospectivement, ce questionnaire m'a beaucoup appris sur la notion de risque en lui-même, sa temporalité dans l'esprit des individus et comment le fait que cette dernière soit distendue dans le temps et l'espace conditionne leur réponse au risque. J'ai, peut-être, naïvement pensé que la nature faisait partie intégrante de la psyché de localités littorales car elle est constamment imbriquée à la fabrique du social et des expériences locales (boire et manger en famille, entre amis, au bord du fleuve, y mener des activités nautiques, voir le fleuve alterner les marées hautes et basses...). A défaut de complètement adhérer aux théories de l'anthropocène sur le caractère inaliénable de l'Homme et de la Nature comme deux entités qui sont constitutives l'une de l'autre et non séparées, je pensais préalablement à cette étude qu'une partie de cette

réflexion pouvait animer la manière d’appréhender localement le risque. C’est vrai pour certains. Il est aussi vrai pour beaucoup d’autres que d’autres dimensions (notamment économiques) vont venir supplanter le risque et toute forme de gestion qui le précède, au gré de calculs de probabilité et de stratégies de fuite plutôt que de résilience qui me permette de penser, que l’histoire de la planète et de ses mouvements n’est peut-être pas suffisamment maîtrisée au niveau collectif pour réellement avoir un impact.

Une des faiblesses que cette étude a mis en lumière, est la difficulté de penser le risque comme un phénomène spatial réel, et non pas quelque chose de presque providentiel et contre lequel il est vain de se préparer. Penser le risque spatialement, c’est penser l’espace et c’est l’une des principales problématiques actuelles en lien avec les risques côtiers. L’espace n’est pas vu comme une entité vulnérable et avec laquelle il faut travailler, mais une opportunité matérielle d’établissement de résidences qui peinent à articuler d’ailleurs leur existence et leur élaboration avec la nature, sa mutation et ses formes particulières de temporalité.

Cette association semble être effectuée par certains résidents interrogés de Rocher-Blanc et Sainte-Félicité, mais ils sont encore trop minoritaires et isolés pour véritablement en tirer des enseignements. Comment insuffler la culture du risque dans les mécanismes de la planification de ces territoires ? Je pense que cette interrogation doit être le point de toute future entreprise politique, académique ou sociale sur la question des risques côtiers dans une perspective locale visant à devenir plus résilient.

Bibliographie numérique :

<https://statistique.quebec.ca/fr/vitrine/region/01/mrc/10>

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/08023/>

<https://www.mredematane.qc.ca/stefelicite.html#:~:text=D'une%20superficie%20de%2092,le%20d%C3%A9veloppement%20de%20leur%20municipalit%C3%A9.>

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/518523/indemnisations-tempetes-nouvelles-villes>

<https://www.sainte-flavie.net/vivre-a-sainte-flavie/resilience-cotiere.html>

Bibliographie :

Bongarts Lebbe, T., Rey-Valette, H., Chaumillon, É., Camus, G., Almar, R., Cazenave, A., ... & Euzen, A. (2021). Designing coastal adaptation strategies to tackle sea level rise. *Frontiers in Marine Science*, 1640.

Chouinard, O., Plante, S., & Martin, G. (2008). The community engagement process: A governance approach in adaptation to coastal erosion and flooding in Atlantic Canada. *Canadian journal of regional science*, 31(3), 507-520.

Hellequin, A. P., Flanquart, H., Meur-Ferec, C., & Rulleau, B. (2013). Perceptions du risque de submersion marine par la population du littoral languedocien: contribution à l'analyse de la vulnérabilité côtière. *Natures Sciences Sociétés*, 21(4), 385-399.

Hellequin, A. P., Rufin-Soler, C., Deboudt, P., Ruz, M. H., Lebreton, F., Héquette, A., & Herbert, V. (2023). S'adapter au changement climatique sur le littoral: retours empiriques sur une démarche participative chercheurs-habitants (Côte d'Opale, France). *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement. Territory in movement Journal of geography and planning*.

Meur-Férec, C., & Morel, V. (2004). L'érosion sur la frange côtière: un exemple de gestion des risques. *Natures Sciences Sociétés*, 12(3), 263-273.

Olivier de Sardan, J. P. (1995). La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête. Archives de la revue Enquête*, (1), 71-109.

Simmel, G. (1950). The stranger. *The Sociology of Georg Simmel*, 402, 408.